De nouvelles perspectives offertes aux Canadiens

L'application des principes du Parti progressiste-conservateur

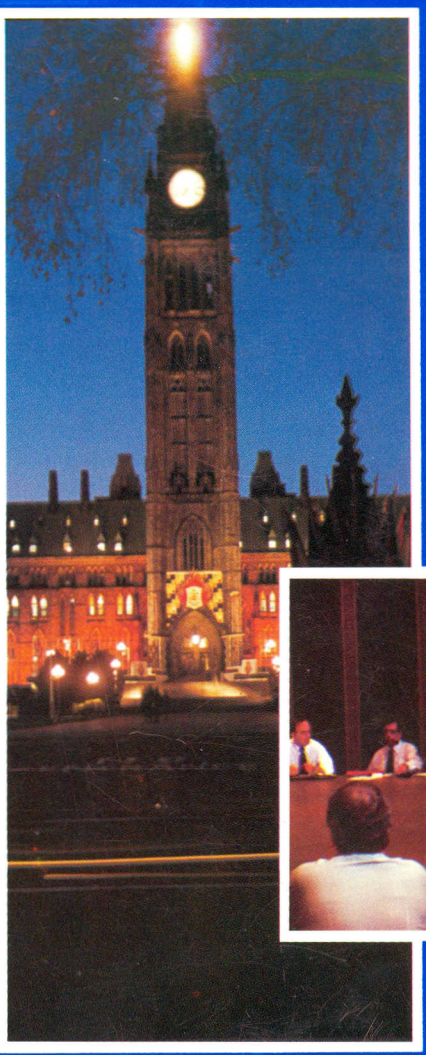

FC 630
C352
fol.

FC630
C352
f01.

National Library of Canada
Bibliothèque nationale du Canada

Table de matières

Introduction 1
La sauvegarde de nos institutions parlementaires 2
Une administration plus efficace 6
La réalisation du potentiel canadien 9
Soutenir l'initiative personnelle 17
Favoriser les libertés individuelles 19
Dialoguer avec les Canadiens 23
Bâtir un avenir meilleur 27

Le 22 mai 1979, la population du Canada a voté en faveur du changement. Les Canadiens ont dit "non" à M. Trudeau, "non" à l'idée que nos problèmes pouvaient être réglés par des haussements d'épaules ou par des bravades, "non" à un gouvernement devenu, de façon alarmante, lointain, incompétent et coûteux.

Le 22 mai 1979 — pour la première fois en seize ans — notre parti reçut le mandat de diriger le pays, parce que nous nous préoccupions de ses besoins. Nous incarnions la promesse d'une approche nouvelle, d'un esprit novateur et constructif face aux problèmes confrontant notre économie et notre Confédération. Nous réflétions et respections la ressource la plus grande de notre pays: les espoirs et les aspirations des Canadiens individuels. Nous évoquions ce que nous pouvions tous devenir, ce que le Canada lui-même pouvait devenir. Et les Canadiens votèrent "pour donner une chance à l'avenir".

Le 13 décembre 1979, après seulement six mois de pouvoir, notre gouvernement fut défait lors de son premier budget. Nous avons été défaits mais nous n'avons pas échoué.

Nous avons naturellement commis quelques erreurs. Naturellement aussi, notre action fut minée par une opposition vouée à l'obstruction. Mais malgré tout, nous avons respecté notre parole. Nous avons honoré l'esprit de notre pacte avec les Canadiens. Ainsi que le démontre cette brochure, nous avons amorcé les changements que réclamait le Canada.

Nous avons entrepris des réformes pour accroître la responsabilité et l'efficacité du Parlement et pour rendre le gouvernement plus accessible. Nous avons commencé à réduire le coût de l'administration, à comprimer l'explosion des dépenses publiques, cause de notre endettement croissant et de la dévaluation de notre dollar. Nous avons agi de différentes façons pour favoriser l'initiative et développer l'esprit d'initiative de tous les Canadiens, tout spécialement les jeunes, les travailleurs à leur propre compte et les dirigeants de petites entreprises. Nous avons soumis un plan, à la fois prévoyant et réaliste, pour l'utilisation du potentiel énergétique du pays. Avec tous les citoyens et les leaders de toutes les provinces, nous nous sommes comportés comme avec des partenaires égaux voués à la réalisation de communs objectifs.

En tout juste six mois, nous avons accompli beaucoup. Pour ces réalisations, je dois beaucoup à mes collègues du Cabinet, aux membres du caucus qui ont mis tant d'énergie et de détermination dans leurs nouvelles tâches — et à tous les membres de notre Parti sans les efforts et l'appui desquels rien de tout cela n'aurait été possible.

Mais comme chacun d'entre nous s'en rend compte, il reste encore énormément à accomplir. Le Canada n'est pas encore le pays indépendant et créateur qui peut être le nôtre. Les Canadiens, je le sais, en viendront à se rendre compte de la justesse de notre dessein, à partager notre perception de l'avenir et à se tourner de nouveau vers nous pour réaliser leur rêve.

Le très honorable
Joe Clark
septembre, 1980

LA SAUVEGARDE DE NOS INSTITUTIONS PARLEMENTAIRES

"Pendant les longues années du régime précédent, le Parlement n'a cessé de décliner. Le rôle des députés a été restreint au lieu d'être accru. L'information qui vous appartenait, en tant que citoyens de notre pays, vous a été cachée. Mais comme gouvernement national, l'un des premiers gestes que nous avons posés, ce fut de modifier fondamentalement les pouvoirs de l'institution du peuple, les pouvoirs du Parlement.

Le très honorable Joe Clark
Novembre 1979

Pour le Parti progressiste-conservateur, notre système parlementaire demeure le moyen le plus efficace de préserver nos traditions démocratiques. Hérité de la Grande-Bretagne mais adapté à nos traditions particulières, le Parlement s'est avéré l'institution la mieux en mesure de susciter un consensus national, de nous rallier autour d'objectifs communs, de régler nos problèmes les plus aigus tout en **amenant** le gouvernement à rendre compte de son administration.

Voilà pourquoi, même si le système n'est pas parfait, le Parti PC reste fermement décidé à consolider l'autorité du Parlement, à le mieux faire comprendre et mieux apprécier du public.

La crise de 1979

Malheureusement, après 112 ans de régime fédératif, le Parlement parait de moins en moins approprié aux circonstances et incapable de résoudre les problèmes de l'ère moderne. Une série de facteurs aussi bien internes qu'externes alimentent le cynisme de la population à son endroit:

- la complexité, l'étendue et le coût des activités gouvernementales rendent plus difficiles et plus laborieux leur examen efficace par le Parlement;
- d'importantes décisions du Cabinet sont prises sous forme de décrets ou de règlements et sont ainsi soustraites au processus législatif ou à une révision parlementaire;
- le secret ministériel réduit (même pour les députés) l'accès à l'information et rend plus difficile tout jugement objectif des politiques nouvelles;
- l'opinion publique est davantage influencée par les média nationaux que par les débats parlementaires;
- au Parlement et dans ses commissions, les discussions sont rigidement contrôlées par le gouvernement en place afin d'éviter les problèmes délicats ou de possibles embarras;
- l'imputabilité du Cabinet à l'endroit du Parlement est réduite par de continuels remaniements ministériels;
- d'autres forums (référendums, conférences fédérales-provinciales, etc.) remplacent le Parlement dans la discussion des problèmes nationaux.

La télédiffusion des débats de la Chambre des communes nous fait voir une arène où les protagonistes cherchent à enterrer la voix de leurs adversaires, où l'information est cachée plutôt que partagée, où les prises de décisions sont notablement absentes ou ne correspondent que rarement aux réalités de l'heure. Il n'est donc pas surprenant que la population entretienne à l'endroit du Parlement un scepticisme croissant.

L'intransigeance des leaders gouvernementaux, l'affaiblissement de l'appui public, ainsi que la complexité des problèmes courants ont considérablement réduit la capacité du Parlement de fonctionner. Un Parlement affaibli éprouve de réelles difficultés à traiter les problèmes confrontant le pays, comme l'unité, le manque de contrôle des dépenses gouvernementales, l'inflation et le chômage grandissants.

Le début d'une ère nouvelle – Joe Clark et Maureen McTeer entrent à Rideau Hall pour la cérémonie d'assermentation.

Une des priorités les plus pressantes du nouveau gouvernement PC fut de restaurer la réputation et l'autorité du Parlement en lui rendant les moyens de s'acquitter efficacement de ses fonctions.

Un début de réforme

Le gouvernement Clark ne tarda pas à manifester son intention de **modifier le comportement du parti ministériel aux Communes**. Les membres du Cabinet reçurent instruction de répondre ouvertement et sans réticences aux questions qui leur étaient posées, ou, le cas échéant, de transmettre les renseignements le plus rapidement possible.

Les motions d'urgence, présentées par les députés de l'opposition, furent soigneusement examinées par le gouvernement au lieu d'être automatiquement rejetées comme étant totalement inappropriées.

Le Premier ministre donna lui-même l'exemple par le style et la précision de ses réponses aux députés qui l'interrogeaient. Pour la première fois dans l'histoire du Parlement, un Premier ministre comparut devant une commission pour rendre compte de l'organisation et du budget de son cabinet.

Ces changements d'attitude aux Communes constituaient la preuve que le nouveau gouvernement était disposé à prendre le Parlement au sérieux. Même au risque d'en être embarrassé, le gouvernement entendait accorder à l'opposition les moyens de remplir son rôle plus efficacement.

Tout aussi importantes furent les initiatives visant à **assurer aux simples députés un rôle plus important et à leur donner l'occasion d'utiliser plus efficacement leurs talents**:

- au sein du caucus PC, des comités furent établis parallèlement à ceux du Cabinet, afin d'aviser ces derniers en matière de politiques et de programmes;
- des députés d'arrière-banc furent choisis pour présider des groupes d'étude chargés d'examiner certains problèmes nationaux d'une importance particulière;
- les règlements furent modifiés afin de permettre aux députés de soumettre directement leurs griefs aux ministres responsables;
- d'autres modifications aux règlements furent proposés qui auraient permis aux députés de proposer, de débattre et de voter les projets de loi d'initiative privée.

Ces changements et ces propositions firent bien voir que le nouveau gouvernement n'entendait pas concentrer toute son attention sur une poignée de membres du Cabinet. Il visait à utiliser pleinement les ressources de la Chambre des communes, à faire droit aux préoccupations de tous les députés et à accorder une plus grande influence aux parlementaires dans le processus législatif.

D'importantes mesures furent présentées afin d'assurer au public **un accès plus facile à l'information gouvernementale**. La plus importante fut un projet de loi sur *la liberté de l'information* qui, pour la première fois, établissait par statut, le droit du citoyen d'obtenir des renseignements gardés par le gouvernement. Ce projet incorporait deux principes essentiels: il restreignait la grille des informations qui pouvaient être retenues; il éliminait le pouvoir discrétionnaire d'un ministre de refuser la publication d'informations concernant son ministère. (Ce pouvoir était confié à un tribunal judiciaire indépendant).

En rendant le Parlement plus efficace et plus responsable, le gouvernement Clark a rempli sa première promesse aux Canadiens – un changement d'attitude.

Tous les partis représentés aux Communes aussi bien que les observateurs politiques accueillirent favorablement cette innovation:

"Avec son projet sur la liberté de l'information, le gouvernement Clark a, de façon dramatique, fait avancer la cause d'une administration ouverte . . . Les Tories ont fourni au pays la meilleure occasion que lui ait été jamais offerte d'évaluer le travail du gouvernement fédéral . . . Les Tories ont conclu que l'intérêt national est mieux servi lorsque le public est mieux informé".
*(L'*Ottawa Citizen, *le 25 octobre 1979).*

Ce profond engagement en faveur d'un plus grand accès à l'information ne fut pas la seule décision visant à doter le pays d'une administration plus ouverte. Les fontionnaires se virent rappeler leur devoir de fournir des renseignements factuels au public dans la mesure où ils éviteraient de spéculer sur des questions encore en discussion devant le Cabinet. Et, pour la première fois, le Premier ministre rendit publique la composition des différents comités du Cabinet.

Le gouvernement Clark prit aussi des mesures pour **assurer une plus grande indépendance au Parlement**:

- afin de permettre un examen plus approfondi de l'activité gouvernementale et de sa gestion par les fonctionnaires, les rapports du gouvernement furent automatiquement déférés à la commission parlementaire appropriée;
- le gouvernement proposa de doter les commissions d'un personnel et de ressources plus considérables et de leur accorder le pouvoir de mener des enquêtes indépendantes sur certains problèmes ou sur certaines décisions gouvernementales;
- le gouvernement proposa d'accorder au Chef de l'Opposition le pouvoir de désigner, chaque année, deux ministères dont les budgets de dépenses et les politiques seraient plus intensément scrutés par la Chambre des communes.

Ces initiatives auraient permis de mettre en lumière, d'une part, la volonté d'agir du Parlement et, d'autre part, toute tentative du gouvernement de restreindre son action. Elles auraient maintenu le principe de la responsabilité du gouvernement à l'égard du Parlement.

Gouvernement minoritaire

Pour fonctionner efficacement dans notre système parlementaire, un gouvernement minoritaire doit pratiquer un précaire équilibre entre sa capacité d'agir comme gouvernement et la possibilité toujours présente d'une défaite en Chambre par l'action combinée de l'opposition. Deux conditions sont essentielles au bon fonctionnement d'un gouvernement minoritaire:

- le parti ministériel doit être capable de prendre des risques pour appliquer les politiques qu'il considère comme essentielles à la solution des problèmes et il doit, en même temps, accepter de faire des compromis (sans pour autant réduire l'efficacité de ses politiques).
- les partis de l'opposition doivent accorder au gouvernement la liberté de mettre en oeuvre des politiques adéquates, et éviter de s'y opposer pour des motifs étroitement partisans.

Le gouvernement Clark était bien décidé à intervenir pour régler des problèmes qui avaient atteint des proportions critiques. Les ministres savaient que ces mesures rencontreraient une forte opposition, mais ils étaient décidés à poursuivre un programme approprié. Comme l'a déclaré le Premier ministre Clark:

Devant une commission parlementaire, le ministre des Approvisionnements et Services Roch LaSalle expose ses plans pour éliminer les dépenses excédentaires, un lourd héritage laissé par les Libéraux.

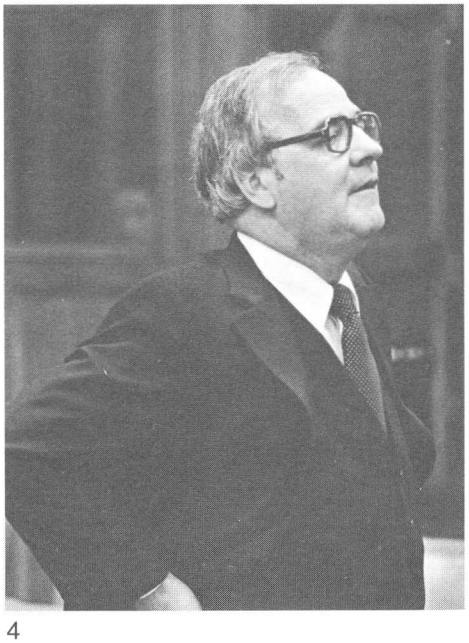

Le premier ministre Joe Clark à son siège à la Chambre des Communes. Comme ses collègues, il prend la Chambre au sérieux.

"Nous avons reçu le mandat de gouverner et non de jouer à la politique, d'agir dans les meilleurs intérêts du pays plutôt que d'assurer notre propre survie politique . . ."

Mieux que tout autre facteur, cette attitude explique la stratégie du Parti PC en situation minoritaire. L'expérience de 1972/74, qui vit le gouvernement minoritaire libéral virtuellement mené par le bout du nez par le NPD, faisait voir que d'importantes concessions à l'opposition seraient incompatibles avec les mesures radicales indiquées pour lutter contre les déficits, l'inflation, le chômage et les dépenses inconsidérées.

"L'histoire du gouvernement libéral minoritaire de 1972/74 démontrait que des concessions majeures à l'opposition ne pourraient permettre d'appliquer les mesures draconiennes qui s'imposaient"

Rappelons ce qui s'est alors passé:

- les dépenses du fédéral ont augmenté de 62%
- la fonction publique fédéral s'est accru de 41,000 employés
- les investissements dans les principaux projets d'expansion ont crû de 70%.

La défaite du gouvernment, à cause du budget Crosbie, a prouvé que les partis d'opposition n'étaient pas disposés à permettre au gouvernement de poursuivre des politiques appropriées. L'*Ottawa Journal* a écrit avec raison:

"Le gouvernement a été défait par une coalition disparate d'opportunistes qui ont fait passer ce qu'ils considèrent étroitement comme susceptible de leur valoir des avantages partisans avant le sens de leurs responsabilités à l'endroit du pays. Le ministre des Finances John Crosbie a eu l'intégrité et le courage de choisir des options difficiles et de faire ce que l'ancien gouvernement libéral savait qu'il devait faire mais qu'il n'eut jamais le courage de faire de peur de perdre quelques votes".

Des initiatives bénéfiques

Comme on le voit, le gouvernement Clark a adopté un comportement nouveau à la Chambre des communes. Les attitudes personnelles du Premier ministre Clark, la volonté des ministres de partager l'information, de nouvelles législations et des modifications proposées aux règlements manifestaient une intention avouée de rétablir l'équilibre dans les activités parlementaires, d'aider l'opposition à fonctionner efficacement et d'amener le gouvernement à rendre des comptes à un Parlement renforci et indépendant.

La nouvelle loi sur la liberté de l'information a été qualifiée d'exemplaire.

En fait, elle n'est que du barbouillage.

Son auteur, bien connu, le solliciteur général Francis Fox, promène le document en se pavanant comme le propriétaire du gagnant d'un concours de chiens alors qu'il tient en laisse l'avorton de la portée.

Qu'à Ottawa, les Libéraux cachotiers se disent prêts à divulguer quoi que ce soit tient du miracle. Quand le cheval parle, ne critiquez pas sa grammaire. . . .

Tout Canadien qui s'attend que le gouvernement révèle quelque chose devrait se faire revisser la tête et, ensuite, procéder à un nouvel examen de la loi.

Walter Stewart
Ottawa Journal
21 août 1980

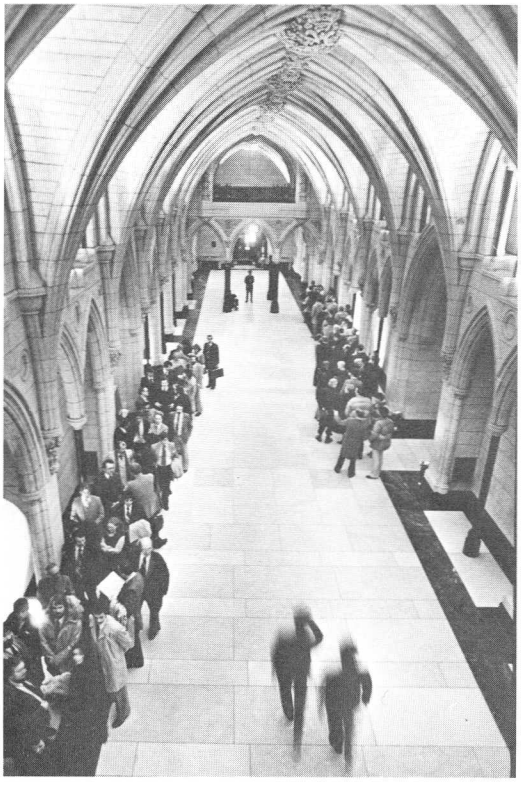

La présentation du budget attire toujours une foule nombreuse à Ottawa. Le 17 décembre 1979 ne fit pas exception.

Campagne électorale 1980: lors d'une ligne ouverte à Vancouver, le premier ministre Joe Clark porte sa cause devant le peuple lui-même.

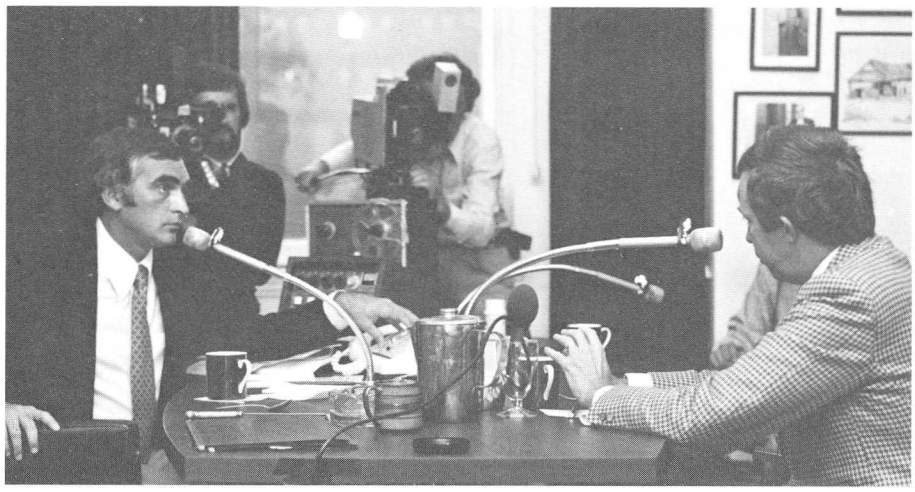

UNE ADMINISTRATION PLUS EFFICACE

"En neuf mois de pouvoir, nous avons fait davantage pour donner un gouvernement ouvert, pour procurer aux gens l'information et les moyens de comprendre et d'influencer les prises de décision gouvernementales que n'a pu le faire le gouvernement précédent en neuf années de pouvoir".

Walter Baker
Président du Conseil privé
Décembre 1979

Le Parti progressiste-conservateur se lança dans la campagne électorale de 1979 en s'engageant à accroître l'efficacité de l'administration gouvernementale, à réduire les dépenses de l'État et à imposer un contrôle plus efficace sur les activités du gouvernement et sur leur coût.

Ces engagements reposaient sur la conviction qu'il n'est ni dans l'intérêt du pays ni dans celui de ses habitants de voir le gouvernement prendre des proportions incontrôlables. Une trop grande bureaucratie fédérale limite l'initiative, restreint la liberté et, fréquemment, usurpe des activités qui pourraient plus efficacement être confiées au niveau provincial ou municipal. De plus, le Parti PC est convaincu que le contribuable à le droit d'exiger que l'administration publique puisse fonctionner de la façon la plus efficace et la plus économique possible afin de réduire au minimum le fardeau de la fiscalité.

Explosion bureaucratique

La dernière décennie a été marquée par une véritable évolution dans l'administration publique. Aucune autre période de notre évolution n'a connu une croissance aussi rapide des activités du gouvernement, de ses dépenses et de ses déficits, accompagnée d'une hausse aussi forte des taxes pour acquitter des frais administratifs de plus en plus coûteux. Plusieurs raisons expliquent cette "explosion", en particulier une demande accrue de services de la part de la population, les exigences de groupes minoritaires et de groupes d'intérêts, un contrôle parlementaire moins vigilant et une indifférence croissante à l'égard des dépenses publiques.

Quelles qu'en soient les raisons, il n'en reste pas moins que cette énorme bureaucratie a laissé un lourd héritage:

- des déficits gouvernementaux plus élevés que le budget entier, dix ans auparavant;
- un si grand nombre de sociétés de la Couronne que le gouvernement en a perdu la trace;
- 12,000 pages de réglementation dont l'application coûte environ $10 milliards aux contribuables par année;
- en dix ans, une augmentation de 500% de l'impôt personnel sur le revenu;
- un fonctionnarisme notoire par son manque de compétence administrative;
- des milliards de dollars en déficits budgétaires, en extravagances, en duplications de programmes et en projets non essentiels;
- des pratiques administratives encourageant le gaspillage plutôt que récompensant l'efficacité.

Le problème était devenu si sérieux que le Vérificateur général fit savoir que "**le Parlement, et naturellement le gouvernement, a perdu ou est tout près de perdre le contrôle effectif des dépenses publiques**". Ce rapport obligea le gouvernement de l'époque à établir une Commission royale pour enquêter sur les finances publiques et sur l'imputabilité au sein du gouvernement.

Tout le monde s'accordait pour dire que la première priorité du nouveau gouvernement PC devait être de restreindre, de contrôler et de réduire les dépenses de l'État. Naturellement, en attendant que cet objectif soit atteint, plusieurs programmes projetés devraient attendre.

"Il existe, à mon avis, un manque généralisé d'intérêt pour l'économie et l'efficacité dans les opérations gouvernementales, et une attention inadéquate accordée à la question de savoir si certains programmes où des millions de dollars sont gaspillés correspondent aux désirs du Parlement". (Rapport du Vérificateur général, 1978).

En six mois seulement, Sinclair Stevens, Président du Conseil du Trésor, a contribué à réduire de près d'un demi-milliard de dollars le coût de l'administration.

Le nouveau cabinet établit ses priorités. Au cours d'un moment de détente, lors de leurs discussions au lac Meach, Qué., on peut voir (de gauche à droite): Allan McKinnon, Défense Nationale et Affaires des Anciens Combattants; Ron Atkey, Emploi et Immigration; Jake Epp, Affaires Indiennes et Développement du Nord; Erik Nielsen, Travaux Publics; Jim McGrath, Pêche et Océans.

Economie et efficacité

Dès ses premières réunions, le gouvernement Clark fut informé de la nécessité de changements massifs dans plusieurs domaines, si l'on désirait reprendre le contrôle des dépenses et du déficit. En moins de deux mois, le nouveau gouvernement réussit à mettre en place un programme visant à améliorer la planification financière, à éliminer les pratiques de gaspillage, à restreindre les dépenses gouvernementales, à accroître l'efficacité administrative et à réduire l'ampleur des activités de l'État.

La première étape vers la responsabilité financière consistait à améliorer **la planification**. Au lieu de confier au seul Président du Conseil du trésor le soin de restreindre les dépenses, le Premier ministre Clark étendit cette fonction à une série de comités du Cabinet qui furent tenus de répartir les budgets ministériels à partir d'enveloppes de dépenses fixes.

Ce système assurait que toute augmentation dans un secteur serait automatiquement compensée par une réduction dans un autre. Il en résultait aussi que les priorités des divers ministères étaient pesées en regard des dépenses globales du gouvernement. Celui-ci se voyait forcé de répondre de ses déboursés comme le font les contribuables ordinaires. Une fois que l'argent est dépensé, il n'y en a plus de disponible.

La planification financière fut améliorée par la pratique de **projeter les dépenses sur une base quinquennale**. Même si les fonds étaient alloués annuellement, leur projection sur cinq ans forçait les ministères à peser les conséquences de leurs déboursés actuels sur leurs objectifs à long terme.

Celui-ci ne perdit pas de temps **à mettre fin au gaspillage**. La majeure partie du programme de décentralisation fut révoquée ou différée; on élimina la pratique des dépenses accélérées à la fin de l'année financière qui poussait les ministères à épuiser leurs budgets; un comité spécial étudia la question des budgets "défoncés" et on entreprit une révision du système de la sur-classification (consistant à verser un salaire supérieur à la valeur de l'emploi.

Quand il prit le pouvoir en juin 79, devant quelle situation le gouvernement Clark se trouvait-il?

- les actifs du gouvernements étaient surévalués de $3.5 milliards;
- la dette nette du Canada était de 6% plus élevée que ne l'avait admis l'administration précédente;
- le nouveau gouvernement se trouvait confronté à plusieurs projets d'investissements où le contrôle des dépenses s'était effondré, où n'existait aucun système d'imputabilité ou de responsabilité des déboursés excédentaires et qui n'imposait aucune pénalité à ceux qui acceptaient de "défoncer" les budgets;
- deux mois seulement après le début de l'année financière, 50% des réserves étaient déjà engagées.

Toutes ces mesures visaient à épargner des millions de dollars dépensés en pure perte. Elles rappelaient aux fonctionnaires qu'ils engageaient des fonds durement gagnés par les contribuables. Le Premier ministre et les membres du Cabinet participèrent à ces mesures d'économie. Entre autres choses, ils réduisirent considérablement l'usage des avions du gouvernement.

Usage des avions du gouvernement par les membres du Cabinet

Juin-novembre 1978 — 431 voyages 274,107 milles
Juin-novembre 1979 — 162 voyages 123,644 milles
Voici deux exemples intéressants basés sur la même période de temps:
Otto Lang, ministre des Transports, 30 voyages en Jetstar
Don Mazankowski, ministre des Transports, 3 voyages en Jetstar

Devant quoi s'est trouvé le gouvernement Clark en prenant le pouvoir?

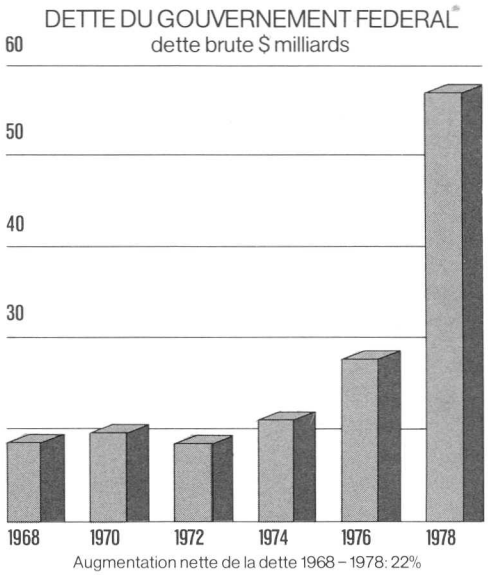

Augmentation nette de la dette 1968 – 1978: 22%

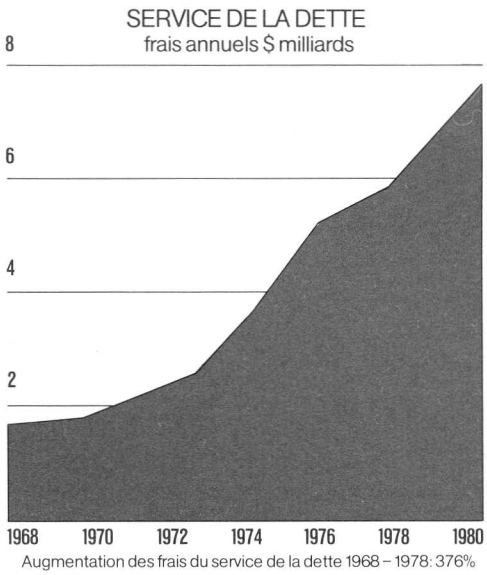

Augmentation des frais du service de la dette 1968 – 1978: 376%

L'utilisation de Jetstars officiels par les membres du cabinet fut radicalement réduite par décision ministérielle. La responsabilité est devenue plus importante que le style.

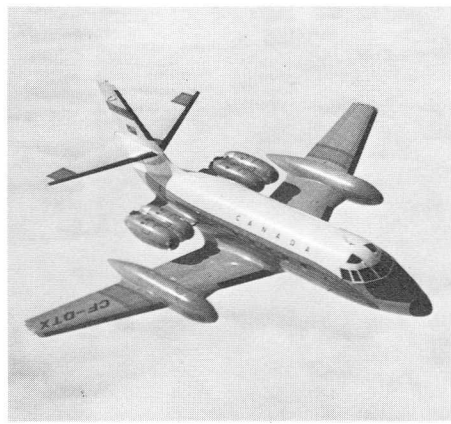

Les mesures visant à **réduire les dépenses par des coupures dans le budget** et dans le personnel étaient plus difficiles à appliquer mais des premiers gestes furent posés. Peu après son assermentation, le Président du Conseil du trésor (et d'autres ministres) annoncèrent:

- une réduction générale de 2% du personel et du budget;
- un gel de quatre mois des dépenses discrétionnaires;
- une réduction de 25% des dépenses de publicité du gouvernement;
- l'élimination de certains programmes non-essentiels (comme la Commission nationale sur l'inflation);
- un programme triennal visant à réduire de 60,000 le nombre des fonctionnaires fédéraux.

Poursuivant son action, le gouvernement Clark entreprit **d'accroître l'efficacité de l'administration et l'efficacité des programmes**. Les administrateurs furent tenus d'assumer la responsabilité personnelle des projets qu'ils supervisaient
et d'y instituer de rigides méthodes de contrôle des coûts. Le gouvernement procéda également à l'évaluation de plusieurs programmes:

- révision du programme d'assurance-chômage;
- examen du fonctionnement de l'Agence d'examen de l'investissement étranger;
- étude par un organisme de l'extérieur, de tout le programme gouvernemental de publicité et de recherches;
- révision du système de contrôle et de coordination des propriétés du gouvernement.

Mais les mesures les plus significatives furent probablement celles qui visaient à **réduire l'ampleur des activités gouvernementales**. Ces mesures permirent d'aider à équilibrer le budget et à diminuer le nombre des interventions inutiles du gouvernement dans la vie des Canadiens:

- révision, secteur par secteur, des règlements gouvernementaux;
- identification, par les ministres fédéraux et provinciaux, des chevauchements dans les programmes et leur administration;
- préparation d'un projet de loi pour limiter la durée des programmes de façon à mieux les évaluer et à éliminer les excédents;
- présentation d'une loi sur les sociétés de la Couronne.
- revente, au secteur privé, de huit sociétés d'Etat.

Même si ces initiatives n'eurent pas d'effet immédiat sur la réduction du déficit budgétaire, à la longue, elles auraient résulté en une diminution importante des dépenses et des activités gouvernementales.

Un jugement éloquent
Critique impitoyable des pratiques gouvernementales et à titre de surveillant vigilant de l'emploi et de la gestion des fonds publics, le Vérificateur général a prononcé le meilleur jugement sur le rendement du gouvernement Clark quand il a déclaré:

"En fait de contraintes, le gouvernement conservateur semble s'être engagé sur la bonne voie".
(Winnipeg 24/8/79)

Pendant son court séjour au pouvoir, le gouvernement Clark a pris de nombreuses mesures pour lutter contre le gonflement des dépenses, pour accroître l'efficacité de l'administration fédérale et pour réduire son déficit. C'est pourquoi le budget Crosbie prévoyait qu'au bout de quatre années, le déficit pourrait être comprimé de 50%.

"Le Premier ministre et les nains qui lui servent de conseillers économiques s'évertuent à expliquer que l'on ne peut réduire un déficit budgétaire de $14 milliards en coupant simplement dans les dépenses gouvernementales.

Il est difficile de dire exactement pourquoi c'est impossible mais, en réalité, la façon dont ils insinuent qu'ils s'y prendront pour réduire le déficit — en éliminant l'indexation de l'impôt sur le revenu au coût de la vie — est contraire à l'essence même de l'honnêteté et de l'équité".

Dian Cohen
9 juin 1980

En route pour la première réunion plénière du cabinet fédéral dans l'ouest; (de gauche à droite) John Crosbie, Finances; Walter Baker, Président du Conseil Privé et ministre du Revenu; David MacDonald, Secrétaire d'Etat; John Fraser, Environnement et Postes; Flora MacDonald, Affaires extérieures.

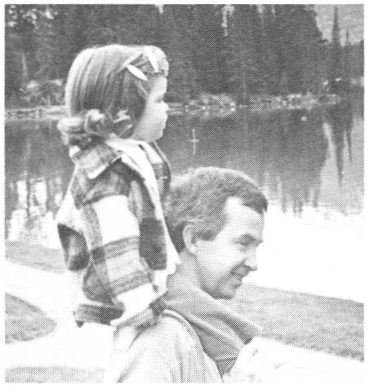

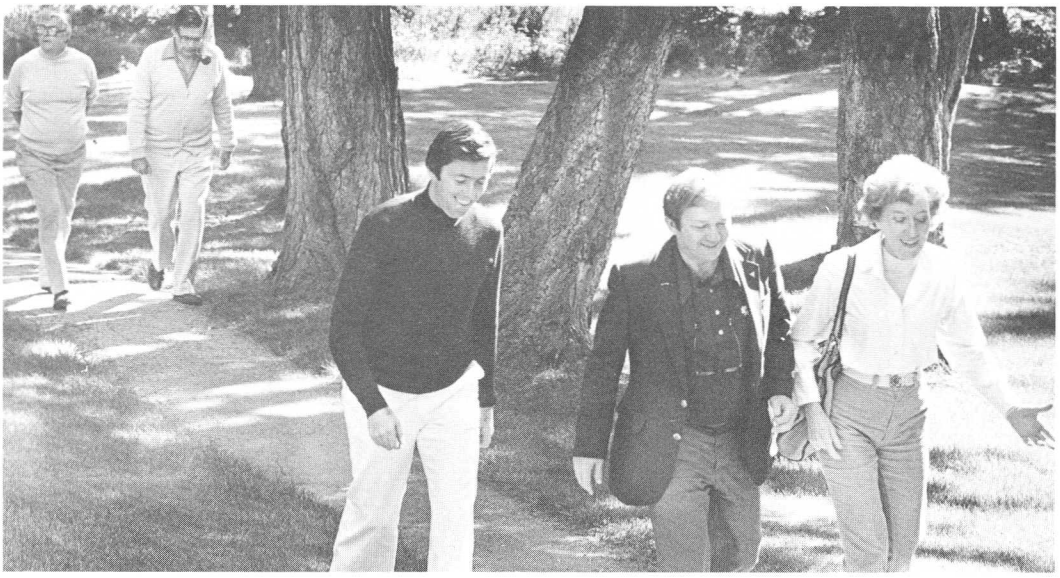

RÉALISER LE POTENTIEL DU CANADA

"Il suffit de voyager à travers le pays, il suffit de connaître le pays pour être fortement impressionné par son énorme potentiel. On ne peut que partager la conviction des Canadiens de former un peuple riche, d'être une population fortunée disposant d'un potentiel inégalé. Pour des raisons que je ne comprends pas, le Premier ministre a émis l'opinion que le temps est venu, pour les Canadiens, de réduire leurs attentes. C'est là une grossière erreur. C'est là complètement sous-estimer le Canada. Pour les Canadiens, le temps est venu de viser plus haut. En effet, ce n'est que si nos espoirs sont élevés que nous entreprendrons de travailler et de bâtir. Et ce ne sont pas les motifs de confiance qui manquent en notre pays".

Joe Clark
Avril 1979

Un des principes fondamentaux du Parti progressiste-conservateur, c'est son engagement en faveur d'un système économique basé sur l'initiative individuelle, la propriété privée et la concurrence. Dans un tel système, l'intervention du gouvernement se limite à appuyer l'accroissement de la productivité, à récompenser l'excellence et l'initiative, et à empêcher l'exploitation des unités économiques les plus faibles par les plus puissantes.

Un développement économique soutenu et stable, accompagné d'une augmentation de la richesse collective sont la clé du bien-être personnel et le moyen d'atteindre les objectifs nationaux (y compris celui de jouer un rôle influent comme membre de la communauté internationale).

Un énorme potentiel mais . . .

Dans le passé, on a souvent parlé du potentiel futur du Canada. "Le vingtième siècle appartient au Canada," déclarait le Premier ministre Laurier au tournant du siècle; le Canada est "le géant du monde"; c'est "un sanctuaire de richesses naturelles," "le géant endormi du Nord," etc. Toutes ces visions manifestent la certitude de posséder des biens immenses . . . et que rien ne peut nous empêcher de devenir l'un des plus grands pays du monde.

Nous possédons le territoire le plus vaste de tout le monde libre, nous disposons de plus de pétrole que l'Arabie Saoudite, nos richesses naturelles font l'envie du monde entier, nous produisons trois fois plus de vivres que nous n'en consommons, nous possédons une main-d'oeuvre instruite et une technologie avancée. Notre potentiel saute aux yeux. Et cependant, nos problèmes ne sont guère différents de ceux des plus pauvres pays en voie de développement:

- un taux d'inflation chronique de 10%;
- près d'un million de chômeurs;
- d'énormes déficits commerciaux et des emprunts massifs à l'étranger;
- une coûteuse et dangereuse dépendance à l'égard des approvisionnements de pétrole étranger;
- une pauvreté croissante dans les régions désavantagées;
- un taux effarant de faillites des petites entreprises.

Pour que le Canada réalise un jour son potentiel tant vanté, le gouvernement fédéral doit adopter des mesures décisives, énergiques et, si nécessaire, impopulaires, afin de stimuler la croissance et la productivité et résoudre quelques unes de nos difficultés économiques. Tel était le défi que devait relever le gouvernement Clark quand il prit le pouvoir en juin 1979.

Le ministre des Finances John Crosbie était résolu à renverser de lourd héritage économique que lui avait laissé son prédécesseur libéral Jean Chrétien.

Les faits disent toute la vérité:

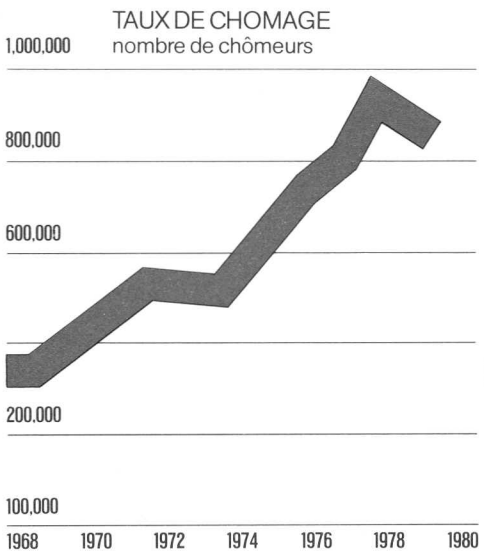

Hausse du chômage 1968 – 1978: 563,000

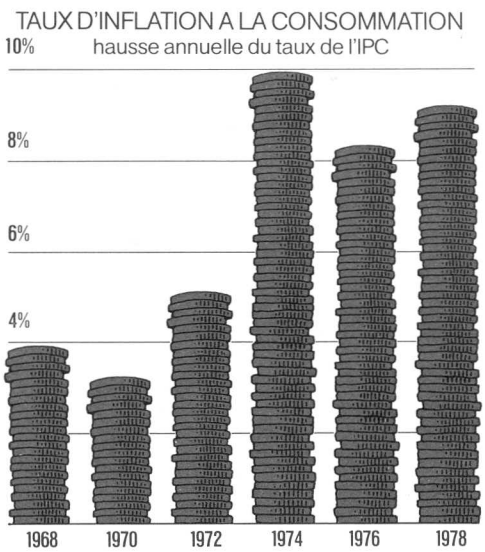

Hausse du taux d'inflation 1968 – 1978: 125%

Initiatives et stimulants
"Il nous faut mettre en place une série de politiques économiques qui récompensent et stimulent les initiatives individuelles. . . . Il faut un gouvernement qui fixe les cadres à l'intérieur desquels la population peut planifier et travailler en toute confiance, de sorte que nous puissons bâtir à partir du potentiel de notre pays."
(Le très honorable Joe Clark, 18 décembre 1979)

Dès le mois de septembre 1979, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Robert de Cotret, exposait un programme en six points portant sur une stratégie de développement économique. Cette stratégie visait à conjuguer l'action des affaires, du travail et du gouvernement, à accroître le rôle de l'entreprise privée, à stimuler l'innovation, la productivité et les investissements, à utiliser les ressources provinciales et régionales, à améliorer l'infrastructure économique et à favoriser le développement des ressources humaines.

Notre potentiel énergétique
"De toutes les initiatives que nous avons prises depuis le début de notre mandat, aucune n'était plus importante pour la sécurité future et la croissance du Canada que celles ayant trait à la mise en place du premier programme énergétique global de l'histoire de notre pays."
(Le Premier ministre Clark, Winnipeg, 21 décembre 1979).

L'objectif fondamental de la stratégie énergétique du gouvernement Clark était d'atteindre notre **auto-suffisance** en dix ans. Réussir, c'était éliminer la dépendance du Canada à l'égard de sources d'approvisionnement étrangères coûteuses et peu sûres, réduire la balance commerciale, améliorer la position concurrentielle du Canada sur les marchés internationaux, stimuler l'économie en augmentant les investissements et les occasions d'emploi et, à long terme, épargner aux Canadiens des centaines de dollars sur leur facture énergétique personnelle.

Le programme énergétique du Parti PC comportait dix points interdépendants: des prix plus réalistes pour le pétrole et le gaz, des revenus accrus pour le gouvernement, une politique de conservation et de remplacement, des stimulants à la production, une Banque canadienne de l'énergie pour financer les nouveaux développements, une plus grande participation des capitaux canadiens et la restructuration de Pétro-Canada. Grâce à un crédit d'impôt remboursable, l'impact à court terme sur la hausse des coûts de l'énergie serait réduit pour les consommateurs à faible revenu, les agriculteurs, les pêcheurs et les transports publics.

Quelques-unes des dispositions contenues dans ce programme entraînaient immédiatement des coûts. . . . Par exemple, la taxe d'accise de 18¢ le gallon d'essence, imposée par le budget Crosbie du 11 décembre 1979. Mais il est clair qu'au Canada comme dans le reste du monde les prix du pétrole et du gaz doivent monter. Le nouveau gouvernement reconnaissait cette nécessité et fit de sa politique des prix une partie intégrante de son programme global d'autosuffisance énergétique.

"Pour certains pays, l'énergie est un problème. Pour le Canada, c'est un avantage."
(Le très honorable Joe Clark, 21 décembre 1979).

Le Programme énergétique du gouvernement PC

Objectif: autosuffisance
Trois éléments essentiels de cette politique:

1. **Conservation**
2. **Remplacement** (des carburants moins coûteux et plus abondants (i.e. le gaz naturel) réduiraient la consommation de pétrole.
3. **Propriété canadienne**: mesures pratiques pour accroître la proportion des capitaux canadiens dans l'industrie énergétique.

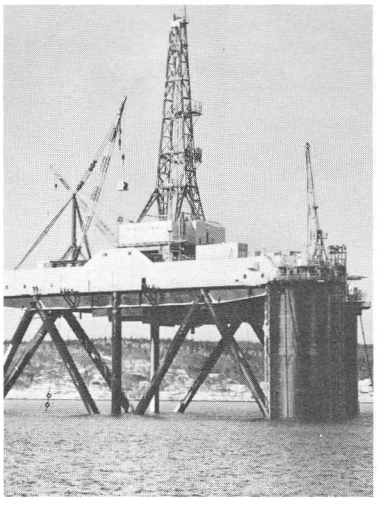

L'auto-suffisance énergétique en 1990 constituait un objectif majeur du nouveau gouvernement afin de mettre un terme à la dépendance du Canada à l'endroit des importations étrangères de pétrole coûteuses et incertaines, d'améliorer la balance commerciale et accroître la position concurrentielle du pays, de stimuler les investissements, l'activité industrielle, la technologie et l'emploi – et, à longue échéance, afin d'épargner aux consommateurs canadiens des centaines de dollars sur leur facture énergétique individuelle.

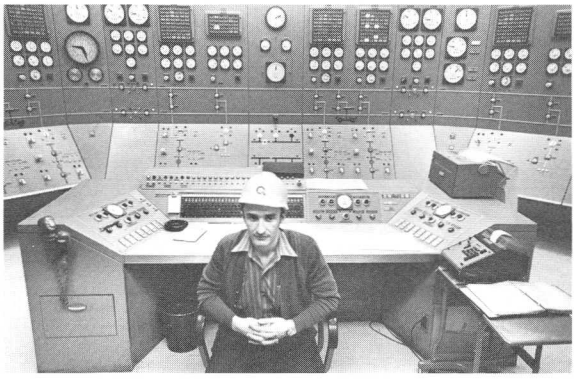

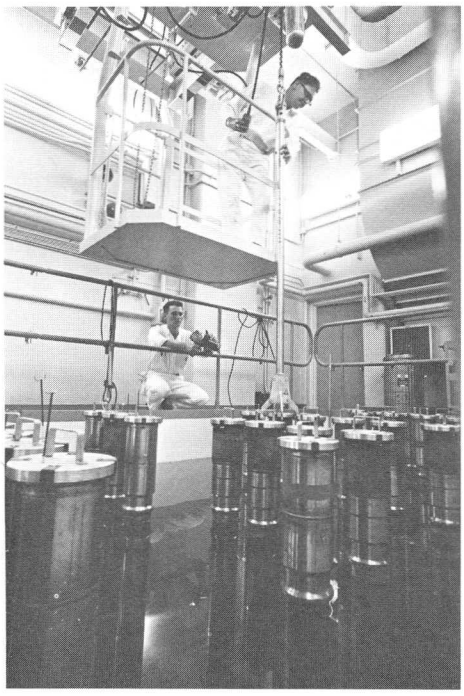

Comment y parvenir?

1. *Une politique des prix plus réaliste*: des études ont démontré un lien étroit entre une hausse des prix et une consommation réduite.

"Pourquoi alors augmenter les prix? Tout simplement parce que les prix actuels n'ont aucune relation avec ceux du pétrole dans le monde et parce que, en les maintenant trop bas, ils encouragent le gaspillage d'une ressource non renouvelable."
(Don McGillivray, Montreal Gazette, 12 novembre 1979).

2. *Escompte sur le prix du gaz naturel*: pour encourager la substitution du gaz au pétrole, le gouvernement PC proposait un escompte de 20%, payable aux distributeurs.
(Le prix du gaz est présentement fixé à 85% du prix du pétrole).
3. *Une Banque canadienne de l'énergie*: il s'agissait d'un projet fédéral-provincial afin de favoriser la création de nouvelles entreprises énergétiques canadiennes. Le gouvernement fédéral fournirait à cette institution une partie substantielle des nouveaux revenus provenant de ressources pétrolières.
4. *Impôt d'autosuffisance*: Afin de permettre au gouvernement fédéral de financer les initiatives énergétiques et pour éviter que les compagnies pétrolières n'encaissent des profits exorbitants, une taxe serait imposée sur tous les revenus dépassant ceux que les producteurs encaisseraient en vertu de l'actuelle formule de fixation des prix.
5. *Aide à certains groupes spécifiques*: Des programmes seraient élaborés afin d'aider les Canadiens à s'adapter aux nouveaux prix — en particulier les personnes âgées, les petits et moyens salariés et les gens vivant dans les régions où la substitution de carburant était impossible.
6. *Encouragement à l'économie d'énergie*: un programme pour aider les particuliers à convertir leurs chaudières à l'huile; un programme d'économie de l'énergie industrielle dans les provinces atlantiques; des arrangements prévoyant le transfert aux provinces du programme d'isolation des maisons, ainsi qu'une augmentation des subventions fédérales pour ce programme.

La hausse des prix du pétrole et du gaz naturel, en dépit de l'opposition parlementaire et de l'inquiétude du public, illustre la détermination du nouveau gouvernement de relever le défi et de résoudre le problème de la dépendance énergétique du Canada.

"Nos choix étaient clairs. Nous pouvions soit adopter une politique de faiblesse qui aurait accru notre dépendance à l'égard de l'OPEP et des Ayatollahs, soit nous doter d'une politique comportant des décisions difficiles sur le champ, mais capables d'assurer dans l'avenir, l'autosuffisance énergétique du Canada."
(Le très honorable Joe Clark, 5 janvier 1980)

Bas prix = Forte consommation

- Les consommateurs canadiens bénéficient des prix pétroliers les plus bas des grands pays industrialisés — Can. $1.05; E-U. $1.42; G.-B. $2.59; All.-O. $3.17
- La demande canadienne d'essence a augmenté de 4.3% entre janvier et septembre 1979. Pendant la même période, la consommation américaine d'essence a baissé de près de 4%.

Les bas prix ne découragent pas l'usage.
Les bas prix n'encouragent pas l'accroissement de la production.

La dépendance du Canada à l'endroit du pétrole étranger

La politique énergétique des Libéraux et des Néo-Démocrates provoquerait une augmentation brute des importations canadiennes de pétrole étranger, qui passeraient de 480,000 barils en 1979 à plus de 900,000 barils en 1985.

Ray Hnatyshyn (Energie, Mines et Ressources) et John Crosbie (Finances) écoutent attentivement pendant que les discussions, à la conférence des Premiers Ministres de 1979, convergent sur le problème des prix de l'énergie.

Le Canada possède des réserves pétrolières plus abondantes que celles de l'Arabie Saoudite mais n'a pas encore assuré son auto-suffisance dans ce secteur.

En 1979 seulement, le gouvernement fédéral a payé presque $2 milliards en subventions au pétrole importé afin d'atténuer l'impact des prix élevés du pétrole étranger.

En 1985, ces subventions pourraient atteindre à plus de $5 milliards par année.

Soulignons que cette somme ($5 milliards) versée en une seule année aux producteurs étrangers est suffisante pour construire une usine de traitement des sables bitumineux en Alberta, usine capable de produire 120,000 barils de pétrole par jour pendant plus de 20 ans.

"Depuis l'élection du 18 février, ils (les Libéraux) se sont écartés de leurs positions électorales. Il ne fait aucun doute qu'ils en viendront éventuellement à quelque chose qui ressemblera de très près à la position des Conservateurs, l'an dernier. En attendant, le Canada aura perdu une année entière de progrès dans sa marche vers l'auto-suffisance énergétique".

Financial Times
28 juillet 1980

Notre potentiel économique
S'il fallait des mesures pour réduire les dépenses gouvernementales, contrôler le déficit et atteindre l'autosuffisance énergétique dans le cadre du développement à long terme de l'économie, il était également nécessaire de présenter **des mesures à court terme** pour stimuler la croissance, coordonner le développement économique, diminuer le malaise ouvrier, accroître l'emploi et les occasions d'échanges et réduire le coût d'exploitation des entreprises.

Une impulsion immédiate fut assurée à l'économie, grâce au programme de déductibilité des hypothèques. Les crédits d'impôt relatifs aux intérêts hypothécaires et aux taxes foncières auraient stimulé l'industrie défaillante de la construction, facilité à tous les Canadiens l'accès à la propriété et procuré aux consommateurs plus de fonds pour les investissements ou les dépenses courantes.

Le budget prévoyait aussi des **stimulants aux investissements dans les entreprises canadiennes**, des réductions d'impôt pour les petites entreprises, une augmentation de $400 millions du fonds de prêt de la Banque d'expansion industrielle; des capitaux plus abondants étaient offerts à un faible taux d'intérêt; une augmentation des exportations de gaz fut autorisée afin de solutionner le problème des liquidités des producteurs de l'Ouest, d'accroître les capitaux pour les explorations nouvelles et d'atténuer le problème de notre balance des paiements.

D'autres dispositions importantes furent également prises pour **améliorer la coordination et la planification économique**:

- une Conférence nationale du développement économique fut prévue pour janvier à Winnipeg à l'intention du monde des affaires, de celui du travail et du gouvernement;
- des discussions fédérales-provinciales eurent lieu en vue de stratégies communes;
- on procéda à une analyse soignée des études portant sur plusieurs secteurs industriels;
- des rencontres continues eurent lieu avec les dirigeants d'entreprises et les leaders de l'économie;
- on intervint directement afin de résoudre de difficiles conflits ouvriers.

Les nouvelles possibilités d'emploi et de commerce furent vigoureusement étudiées. Un ministre d'État au commerce international (Michael Wilson) fut chargé de rechercher de nouvelles occasions d'échanges partout dans le monde, d'appuyer les initiatives en ce sens des entreprises canadiennes, et de surveiller l'expansion de notre commerce international.

- Une Conférence commerciale du Pacifique fut organisée à Vancouver à l'intention de nos partenaires commerciaux du pourtour du Pacifique.

Au sommet de Tokio, en juin 1979, le premier ministre Joe Clark a conféré avec les autres leaders du monde occidental (on le voit ici avec le président Jimmy Carter et le premier ministre Margaret Thatcher) pour réévaluer les occasions d'échanges commerciaux et pour deviser une approche commune sur les problèmes économiques d'envergure mondiale.

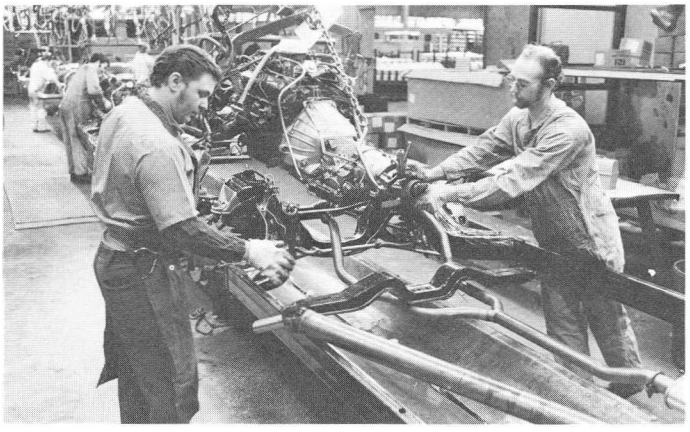

- Des missions commerciales furent entreprises ou prévues pour l'Egypte, l'Amérique latine et la région du Pacifique.
- Une division de la mise en marché fut établie au ministère de l'Agriculture pour favoriser nos exportations.
- Des spécialistes en marketing furent assignés aux ambassades et aux consulats canadiens outre-mer.

De nouveaux stimulants à la création d'emplois furent annoncés par le ministre de l'Emploi et de l'Immigration Ron Atkey. Ils comportaient des crédits d'impôt pour les petites entreprises, des subventions à l'embauchage pour les compagnies privées, un secrétariat de l'emploi des jeunes pour coordonner les programmes en vigueur dans ce secteur, des améliorations au programme féminin "Carrefour," une augmentation des déductions d'impôt aux propriétaires de petites entreprises industrielles ou agricoles employant leurs épouses.

Afin de **diminuer le coût de revient des entreprises oeuvrant au Canada**, le gouvernement entreprit une révision de tous ses règlements, dans le but d'éliminer les plus désuets et de moderniser les autres. Il présenta un projet de loi dispensant 70,000 entreprises de fournir certains rapports sur leurs activités. Il établit un comité pour étudier les exigences et les règlements contradictoires affectant le secteur agricole de l'économie.

Initiatives budgétaires

- Pour protéger les familles à faibles et moyens revenus contre les effets des hausses de prix énergétiques, on allouait un crédit d'impôt remboursable de $40 par adulte et de $15 par enfant. Ces montants seraient doublés en 1981. Pour les familles dont le revenu excédait $21,830, ce crédit serait réduit de 5%.
- Les contribuables, y compris les agriculteurs, employant leur conjoint dans des entreprises non incorporées en société, pourraient réclamer comme dépenses d'opération le salaire versé à ce conjoint. La valeur de cette réduction d'impôt était fixée à $160 millions pour l'année financière 1980-81.
- Des crédits d'impôt à l'emploi étaient offerts aux employeurs pour leur permettre de créer 105,000 emplois chez les jeunes et 15,000 emplois chez les autochtones, les handicapés, les infirmes et les femmes réintégrant la force ouvrière avant le 31 mars 1981. Ces crédits s'élevaient à $80 par semaine pour les emplois à plein temps dans le secteur privé, et seraient en vigueur pour des périodes variant de 13 semaines à un an.
- Le budget prévoyait la négociation de contrats d'action positive avec les entreprises privées afin de stimuler l'embauche des autochtones, des femmes, des handicapés mentaux ou physiques.
- $70 millions étaient prévus pour la création de 14,000 emplois en vertu du programme du Service national de la jeunesse pour l'exécution de projets d'une valeur permanente dans les services communautaires, la protection ou l'amélioration de l'environnement. Ces projets seraient préparés en coopération avec les groupes de bénévoles aux niveaux national et local.
- Le budget prévoyait aussi un fonds spécial de $50 millions pour des projets à forte teneur d'emplois au Québec et dans les provinces atlantiques, comme les havres pour petites embarcations.
- Les programmes de formation professionnelle seraient amplifiés pour former 120,000 jeunes et un plus grand nombre d'adultes. Le budget total du programme serait porté à $806 millions, dont $196 millions serviraient autrement à acquitter les prestations d'assurance-chômage.
- Le budget de $20 millions serait doublé dans le secteur de la formation de spécialistes dans les métiers de fortements specialisés.

La tradition veut que, le soir du budget, le Ministre des Finances porte des souliers neufs. Le soir de 11 décembre 1979 John Crosbie a chaussé des mukluks.

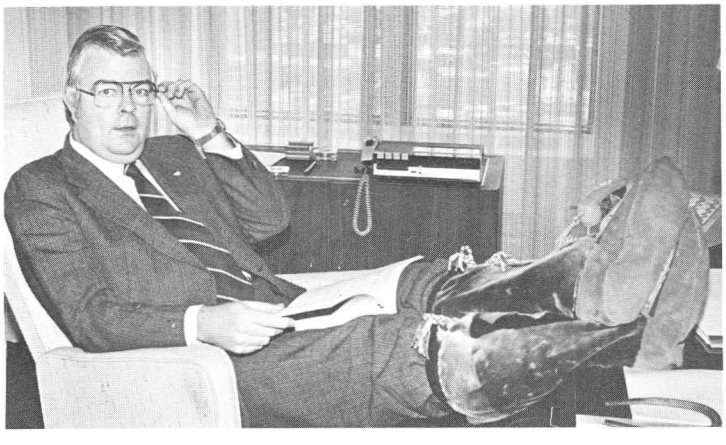

Le budget a doublé les fonds destinés à la formation dans les métiers ultra-spécialisés.

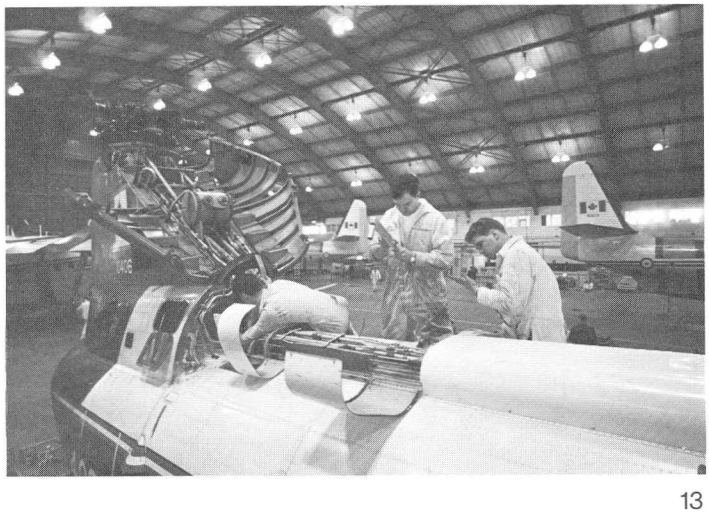

- $50 millions étaient réservés au programme LEAP — dont la moitié serait versée aux collectivités autochtones.
- Le budget abolissait la taxe de retenue de 25% lorsque le détenteur d'obligations ne fournit pas son numéro d'assurance sociale.
- Une Banque de développement de la petite entreprise serait temporairement mise sur pied et réduirait de moitié les taux d'intérêt comptés à ses clients.
- Le paiement de l'impôt sur les gains de capital serait déféré pour encourager les Canadiens à investir dans les actions ordinaires des entreprises canadiennes.
- Le budget permettait de déférer jusqu'à $100,000 le paiement de l'impôt sur les gains de capital pour les agriculteurs ayant vendu leur établissement, si ceux-ci transféraient leurs gains dans un plan de retraite.
- L'exemption d'impôt pour les pompiers volontaires était portée de $300 à $500.

Le développement technologique

"Investir dans l'innovation n'est pas simplement quelque chose d'agréable à faire, c'est une nécessité absolue. Si nous n'innovons pas, nos problèmes commerciaux iront en s'aggravant, le chômage augmentera et les prix continueront de monter."
(Joe Clark, 7 mars 1978)

L'innovation technologique est la clé de notre future puissance industrielle. De nouvelles idées, des produits nouveaux augmentent l'emploi manufacturier au pays et peuvent être vendus à l'étranger en procurant encore d'autres emplois et en réduisant le déficit commercial. Même si le secteur privé et les initiatives individuelles produisent ces innovations, celles-ci peuvent être favorisées par le gouvernement grâce à des stimulants aux investissements et des subventions à la recherche. La volonté du gouvernement Clark de favoriser le développement technologique s'est manifestée par:

- une révision des programmes et des politiques de R&D;
- une augmentation des subventions de recherche aux universités canadiennes;
- des fonds plus abondants pour la recherche médicale;
- l'engagement d'acheter de la technologie canadienne pour les besoins du gouvernement;
- l'appui du gouvernement à l'industrie des communications;
- une assistance accrue à l'industrie de l'aéronautique.

Les économies régionales

"La seule façon d'être fort pour un pays aussi diversifié que le nôtre, c'est de bâtir en s'appuyant sur le potentiel de ses régions et d'utiliser les lignes de force des économies régionales pour accroître la capacité industrielle de l'ensemble."
(Le très honorable Joe Clark, 7 janvier 1980)

Le gouvernement Clark innova complètement en abordant le problème des disparités régionales. Jusqu'alors, on avait tablé surtout sur les paiements de transfert et les subventions à l'industrialisation. La nouvelle approche consistait à se baser sur les sources potentielles locales de développement économique. Avec le temps, on en viendrait à réduire de façon dramatique la dépendance des régions plus pauvres à l'endroit du trésor fédéral et l'on en ferait des partenaires à part entière dans l'économie du pays.

Le budget PC et l'aide aux provinces atlantiques

1. des stimulants fiscaux aux investissements dans les régions de Gaspé et de l'Atlantique;
2. des stimulants fiscaux pour les navires de pêche oeuvrant sur la côte de l'Atlantique;
3. le problème de l'énergie
   - des subventions pour compenser les coûts additionnels de génération de l'électricité résultant de la hausse de prix dépassant $2 le baril par année;

Le budget PC prévoyait des fonds plus abondants pour la Recherche et le Développement dans le domaine de la conception et de la production de produits canadiens de haute technologie destinés au marché mondial. Michael Wilson, premier ministre d'Etat canadien au Commerce International (ci-dessus) s'affaire à préparer l'avenir dans ce domaine.

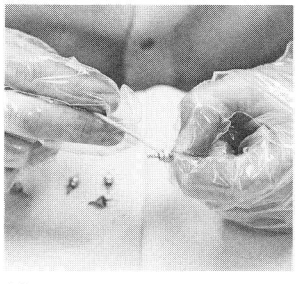

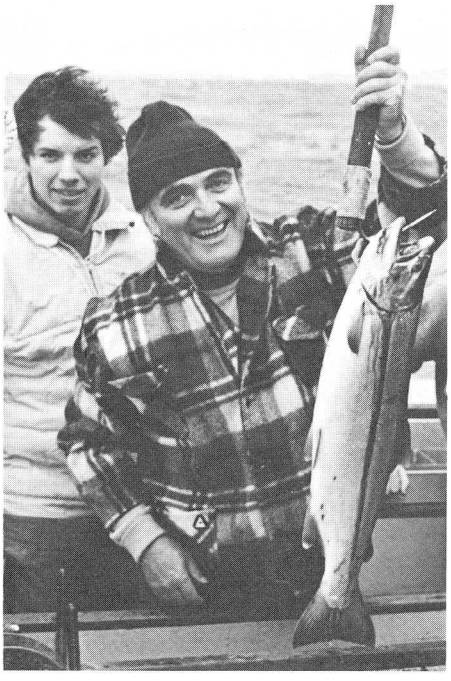

- appui à la conversion au charbon ou au charbon-pétrole pour la génération de l'électricité;
- en coopération avec les provinces, un programme de conversion rapide au gaz des chaudières fonctionnant au pétrole, tout spécialement dans le cas d'immeubles appartenant aux gouvernements ou aux grandes sociétés privées.

Dans **les provinces atlantiques**, les ressources de la mer et du sous-sol marin constituent le pivot de la renaissance économique. Pour accroître la productivité et l'emploi dans l'industrie de la pêche et pour profiter davantage de la nouvelle zone économique de 200 milles:

- on entreprit une révision en profondeur de la politique des pêcheries afin d'en examiner tous les aspects;
- dans le Golfe, les quotas de morue furent accrus de 10,000 tonnes métriques;
- le financement privé des navires de pêche fut encouragé grâce à des modifications aux allocations de dépréciation pour les navires loués;
- une politique du saumon de l'Atlantique fut élaborée;
- des changements furent apportés à la loi de l'impôt pour encourager la construction de navires de pêche.

Pour favoriser le développement rapide et harmonieux des **ressources minières sous-marines**, le Premier ministre fit savoir aux premiers ministres des provinces atlantiques que le gouvernement fédéral ne s'opposerait pas au contrôle des provinces sur ces ressources. Ainsi les provinces, et tout spécialement Terre-Neuve, pourraient développer ces ressources conformément à leurs propres besoins économiques et sociaux.

D'autres initiatives susceptibles d'influencer favorablement l'économie de la région de l'Atlantique furent envisagées, dont la construction d'une marine marchande canadienne, des arrangements fiscaux pour les projets de développement industriel, une assistance à la mine Donkin et à l'industrie sidérurgique du Cap Breton, le financement de projets expérimentaux en vue de la construction d'une usine marémotrice dans la Baie de Fundy, de même qu'une étude sur le développement portuaire de Halifax.

L'industrie agricole du Québec et de l'Ontario fut consolidée par l'élaboration d'une nouvelle politique laitière, consistant en une hausse des prix de soutien du beurre et du lait écrémé, en des contrôles plus rigoureux sur les importations de produits laitiers et en une augmentation de la production de fromage destiné à l'exportation. On prépara des plans pour la construction de nouvelles usines de traitement et de nouveaux entrepôts des produits laitiers au Québec, et l'on développa de nouveaux marchés pour le lait industriel (spécialement du lait évaporé pour le Mexique).

Au Québec, on désigna de nouvelles zones susceptibles de bénéficier de **subventions à la relocalisation des entreprises**. Le programme de stimulation économique fut étendu pour comprendre la région de Montréal et une bonne partie de l'ouest de la province. A travers tout le Canada, la production agricole fut stimulée par l'adoption d'une nouvelle politique horticole, par des restrictions proposées sur les importations de viande et par des modifications aux règlements relatifs à l'utilisation d'une main-d'oeuvre étrangère pour les récoltes estivales.

Dans l'Ouest, les efforts du ministre des Transports Don Mazankowski portèrent sur l'**amélioration du système de transport des grains** pour que soient respectés les contrats canadiens d'exportation de céréales:

- désignation du Dr. Hugh Horner comme coordinateur national du transport des grains;

D'une mer à l'autre: Jim McGrath, ministre des Pêches et des Océans, a proposé d'importantes modifications fiscales afin de stimuler la modernisation de la flotte du Canada, tant sur la côte Ouest (à gauche) que dans sa région natale de l'Atlantique.

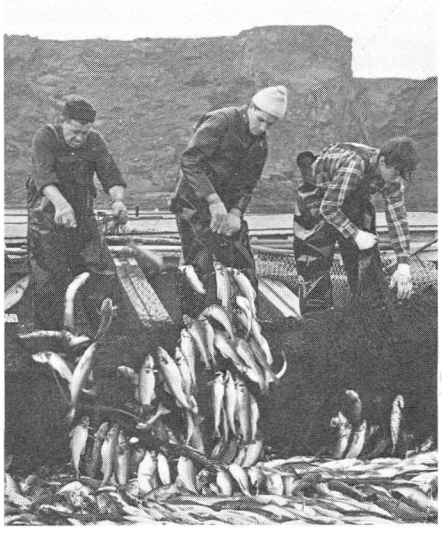

Le ministre des Transports Dan Mazankowski a promis d'augmenter les exportations de céréales de 20% en une année-récolte – et il a tenu promesse.

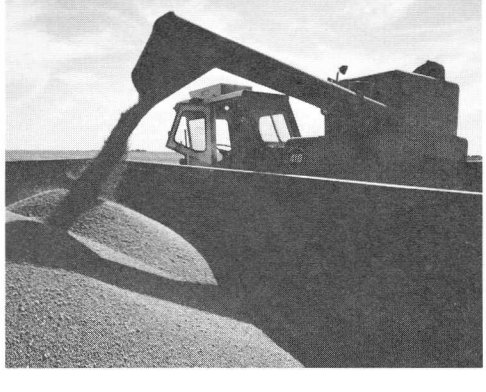

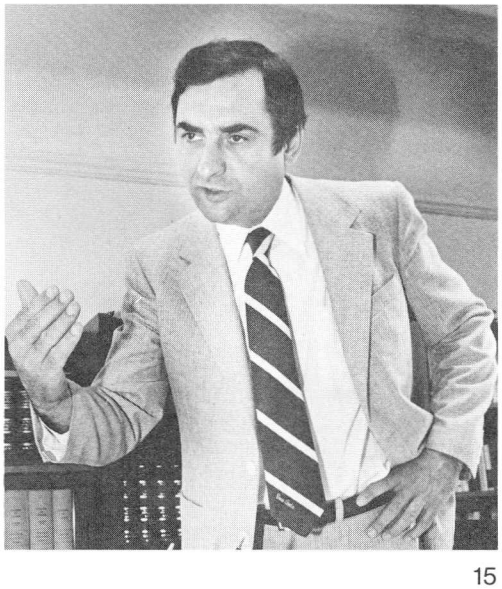

- addition de 10,000 wagon-trémies ou wagons réguliers neufs ou rénovés au parc ferroviaire;
- addition de 175 locomotives supplémentaires au système de transport des grains;
- accord pour le développement des installations portuaires de Prince Rupert;
- utilisation plus grande du port de Churchill et des ports de l'Est pour l'expédition des céréales.

Elimination des stocks de grains

En désignant un coordonnateur du transport des grains, le gouvernement Clark fit preuve d'imagination dans ses efforts pour éliminer les stocks de grains qui, sous l'administration précédente, s'étaient accumulés dans les Prairies.

En annonçant cette nomination, le ministre Don Mazankowski s'engagea à augmenter de 20% les exportations de grains au cours d'une année-récolte, même si les média et d'autres milieux mirent en doute la capacité du gouvernement Clark d'atteindre un tel objectif.

Celui-ci fut atteint en juin 1980 — fin officielle de l'année-récolte.

Des initiatives dramatiques en matière de transport aérien

- mise en marche d'une déréglementation contrôlée et introduction d'une plus grande concurrence dans l'industrie du transport aérien;
- libéralisation des règlements sur les vols nolisés domestiques et internationaux afin d'assurer un meilleur service au public et d'accroître la concurrence entre les compagnies aériennes;
- application des recommandations de la Commission Chouinard relatives au bilinguisme dans le contrôle de la circulation aérienne dans la province de Québec;
- création d'une commission d'enquête sur la sécurité aérienne en raison du grand nombre d'incidents qui avaient soulevé de l'inquiétude au sein du public canadien.

On décida aussi d'améliorer l'infrastructure du système dans toutes les régions du pays en vue d'en accroître le potentiel économique. Une politique du transport aérien régional fut mise en place, les services de Via Rail furent étendus au nord de l'Ontario; un bureau de la Commission canadienne des transports fut établi dans l'Ouest; les systèmes d'aide à la navigation aérienne furent révisés, les installations portuaires améliorées et des changements furent proposés aux opérations de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent.

UN BUDGET LOUANGE

Le gouvernement Clark est intervenu dans un grand nombre de domaines pour restaurer la confiance, soutenir l'initiative et réaliser le potentiel économique du Canada. Sa stratégie économique générale s'appuyait sur une série de changements de politiques ayant trait à l'énergie, aux transports, aux pêcheries, aux petites entreprises, à la R & D, au développement régional, aux stimulants à l'investissement et à l'industrialisation.

Le budget Crosbie, le premier d'une administration PC en seize ans, réflétait les préoccupations du gouvernement relativement aux déficits, au chômage, à l'inflation et à la situation économique générale. Même si les députés de l'opposition ont condamné le budget et ont provoqué la chute du gouvernement à son sujet, les leaders de l'économie n'ont pas été lents à l'appuyer.

- *". . . un budget sévère mais qui démontre nettement les préoccupations du gouvernement" (L'Association canadienne des manufacturiers).*
- *". . . heureux des mesures visant à favoriser les investissements dans les compagnies canadiennes" (L'Organisation canadienne de la petite entreprise).*
- *". . . une politique soigneusement soutenue de contrainte fiscale visant à produire une amélioration graduelle" (Ronald Anderson).*

Dans le domaine du transport, des initiatives ont été prises pour améliorer à la fois les services et la sécurité du public et pour libérer les échanges et les forces de la concurrence.

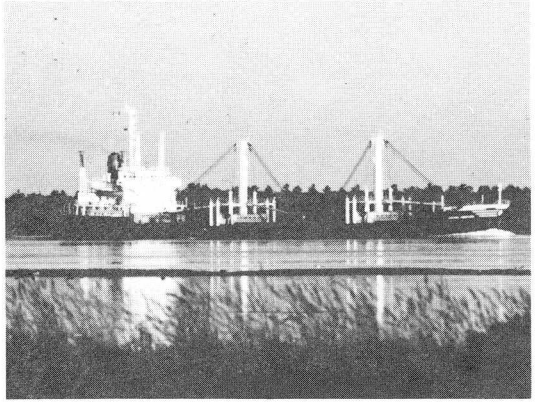

The Globe and Mail
REPORT ON BUSINESS

MAN OF THE YEAR: John Crosbie

Year's value on exchanges rises 80.7%

Ottawa extends its ship subsidy of 20 per cent

Minister puts being right ahead of being a winner

La Bourse de Toronto, un baromètre fiable de la confiance du monde des affaires dans l'économie, a enregistré son plus important gain en quatre ans, au lendemain de la présentation du budget PC.

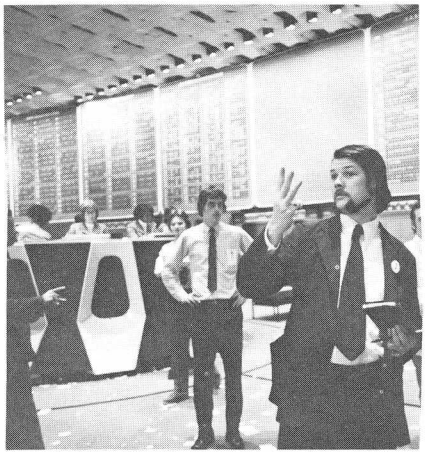

SOUTENIR L'INITIATIVE PERSONNELLE

"Pour assurer notre avenir au cours de cette nouvelle décennie, il nous faut recourir aux ressources individuelles comme outils de notre action et comme instruments de nos réalisations."
(Le très honorable Joe Clark, le 21 janvier 1980)

La foi dans l'importance des individus est un des fondements de la philosophie du Parti progressiste-conservateur. L'initiative et la créativité personnelles ont toujours été des ingrédients essentiels dans l'édification d'un pays, dans la création de la richesse et dans la conquête de l'excellence. La force d'une collectivité, d'une région ou d'un pays dépend de sa capacité d'attirer et d'appuyer les citoyens assez énergiques pour poursuivre leurs propres buts et régler leurs propres problèmes dans le cadre du bien commun.

Pour maintenir l'intérêt des individus, le Parti PC croit indispensable que le gouvernement reste aussi près que possible des citoyens; que ses programmes, ses politiques et ses pratiques administratives favorisent une réelle participation des citoyens et que l'État encourage par des stimulants le sens des responsabilités.

L'individu dans notre société
Au cours de la dernière décennie, la croissance et l'expansion rapide des gouvernements, à tous les niveaux, a miné le rôle joué par le citoyen individuel. L'urbanisation rapide du pays et la complexité croissante des problèmes ont porté les citoyens à se fier davantage au gouvernement pour la solution de leurs difficultés, assurer le leadership et assumer les responsabilités.

Le gouvernement s'est empressé de répondre aux demandes qui lui étaient soumises. Une bureaucratie élargie, des programmes plus coûteux en ont été la conséquence. Les relations entre un gouvernement "tout-puissant" et une population "désintéressée" ont eu pour résultat;

- une bureaucratie rigide adhérant strictement aux règlements et aux procédures;
- des politiques, des projets et des programmes où les porte-parole des gouvernements en sont venus à se croire la seule source d'expertise;
- une panoplie de lois et de règlements restreignant la créativité, provoquant de coûteux délais et faisant fi des idées nouvelles;
- un intérêt concentré sur les problèmes, les questions et les solutions d'envergure aux dépens des initiatives et des efforts personnels

Des initiatives dramatiques en matière de transport aérien

- mise en marche d'une déréglementation contrôlée et introduction d'une plus grande concurrence dans l'industrie du transport aérien;

L'individu peut faire mieux
Cette confiance dans l'individu se reflèta dans l'approche du nouveau gouvernement aux problèmes économiques, sociaux et culturels aussi bien que dans son administration interne. Le Parlement lui-même bénéficia directement de ces initiatives. Des comités de députés furent créés parallèlement à ceux du Cabinet et influencèrent les politiques et les décisions du gouvernement. De simples députés furent désignés pour diriger des groupes d'étude, fournir des avis particuliers et agir comme représentants ministérieles dans d'importants secteurs:

- **Bob Holmes (Kent)** — négociateur spécial sur la question des révendications territoriales des autochtones;
- **Doug Neil (Moose Jaw)** — conseiller en matière d'abandon des embranchements ferroviaires dans les Prairies;
- **Jack Murta (Lisgar)** — groupe d'étude sur les questions de transport des grains;
- **Paul McCrossan (York-Scarborough)** — conseiller spécial en matière d'assurance-chômage;
- **Bob Wenman (Fraser Valley West)** — comité parlementaire sur le secteur du volontariat au Canada.

Dans le domaine des **politiques sociales**, le changement de comportement fut dramatique. Le nouveau gouvernement fit savoir qu'il entendait faire davantage confiance au secteur du volontariat pour réduire les interventions de l'État et augmenter la flexibilité et les chances de

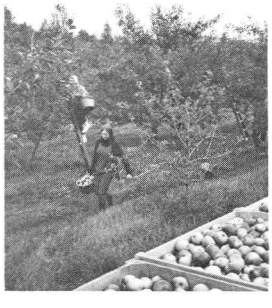

Don Mazankowski annonce la nomination de Doug Neil, M.P. (Moose Jaw) comme président d'un groupe d'étude sur l'élimination des embranchements ferroviaires.

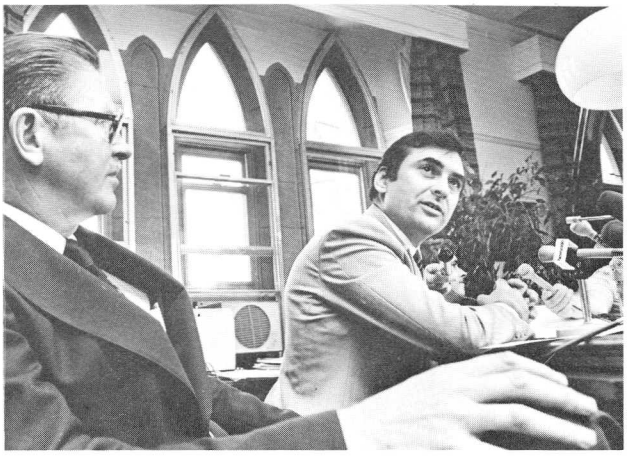

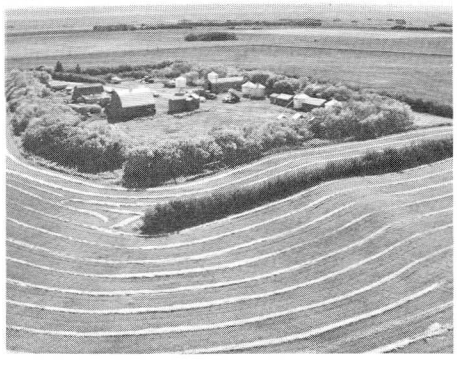

Notre force la plus puissante – l'esprit d'entreprise individuel.

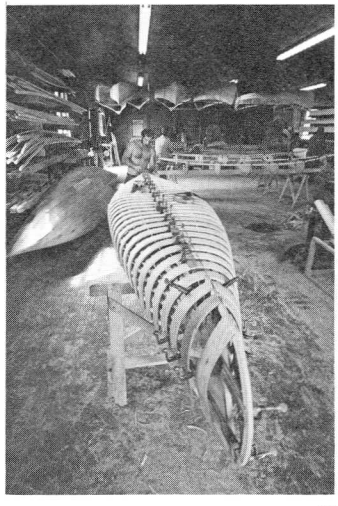

réussite des stratégies visant à régler les problèmes sociaux et culturels. L'exemple le plus frappant de ce changement d'attitude fut le programme relatif aux réfugiés indochinois (les réfugiés de la mer).

Au lieu de laisser l'État assumer seul la responsabilité des réfugiés, les ministres Flora MacDonald et Ron Atkey décidèrent que, pour chaque réfugié parrainé par le secteur privé, le gouvernement en parrainerait un autre. Appuyé avec enthousiasme, ce programme remporta un éclatant succès.

Aux Affaires indiennes, le ministre Jake Epp fit appel à l'initiative des conseils de bande et des autorités locales pour solutionner les problèmes des autochtones. Le gouvernement procurait l'aide, l'argent et l'expertise mais laissait aux bandes le soin d'élaborer les plans et les programmes de façon à mieux réfléter les besoins et les particularités des populations en cause.

Le ministre de la Santé et du Bien-être social David Crombie proposa de modifier les dispositions du régime de pension du Canada afin de reconnaître la contribution des femmes demeurées à la maison pour prendre soin des enfants au lieu de réintégrer la main-d'oeuvre.

Dans le secteur des **politiques économiques**, des stimulants spéciaux furent proposés pour soutenir et encourager les petites entreprises et les agriculteurs, piliers de l'économie canadienne. En fait, le gros des programmes économiques s'appuyait sur l'initiative personnelle et privée:

- exemptions d'impôt relatives au salaire du conjoint;
- réduction de la taxe de vente sur une ferme vendue à la retraite du propriétaire;
- amendement au programme d'épargne-retraite pour favoriser les investissements dans les sociétés canadiennes;
- aide aux Canadiens pour acquérir et conserver leur maison, grâce à des crédits d'impôt.

Les changements d'attitude se firent aussi sentir dans le domaine de la **politique extérieure**. Les fonds d'assistance furent canalisés vers des projets susceptibles de promouvoir l'économie des pays bénéficiaires. L'aide alimentaire fut orientée de façon à aider les pays assistés à développer leur propre politique d'alimentation.

Les citoyens furent invités à soumettre leurs vues avant que le gouvernement n'entreprit de lancer de nouvelles politiques:

- pour la première fois, la révision de la politique extérieure ferait appel à la coopération de groupes privés;
- une nouvelle politique des pêcheries serait élaborée avec l'aide d'un comité représentant toute l'industrie;
- les groupes d'autochtones seraient admis à titre de participants de plein droit lors des discussions sur la réforme constitutionnelle;
- les organisations agricoles et les producteurs de denrées seraient consultés sur les changements envisagés aux politiques agricoles;
- des comités parlementaires spéciaux et des groupes d'étude reçurent le mandat de tenir des audiences publiques avant de soumettre leur rapport.

Initiative privée ou étatique?
La philosophie dont s'inspirait le gouvernement Clark visait à remplacer un système où l'État imposait ses vues sur les politiques et les programmes, par un autre système où le secteur privé et les individus seraient encouragés à se créer leur propre place dans la société.

Des femmes indiennes, ayant organisé une marche de Montréal jusqu'au Parlement afin de protester contre les dispositions discriminatoires de la Loi des Indiens, ont trouvé une oreille sympathique au cours de leur entretien avec le ministre des Affaires Indiennes Jake Epp. L'administration précédente avait fait la sourde oreille à leurs demandes.

Lors de la crise provoquée par l'exode des "réfugiés de la mer" du Cambodge, le ministre de l'Immigration Ron Atkey (ci-dessus) et le ministre des Affaires extérieures Flora MacDonald ont mis sur pied un programme qui s'appuyait directement sur l'initiative et la générosité des citoyens canadiens.

FAVORISER LES LIBERTÉS INDIVIDUELLES

"Nous pouvons apporter à nos institutions des changements qui rendront aux Canadiens le sentiment que le Canada est un pays où les individus peuvent librement bâtir leur propre avenir, où ils peuvent librement s'épanouir. Nous pouvons établir dans notre pays un système qui permettra aux hommes et aux femmes d'être des partenaires égaux dans la société".

Le très honorable Joe Clark
Novembre 1979

Pour le Parti PC, un pays existe pour protéger et servir ses citoyens. Le rôle du gouvernement est de créer des conditions permettant aux gens de poursuivre librement leurs objectifs personnels avec le moins de restrictions possibles. L'égalité des chances pour tous est une condition essentielle au maintien des libertés individuelles.

A cette fin, le gouvernement doit user de ses pouvoirs pour aider les citoyens et les groupes qui, pour des raisons sociales, économiques ou culturelles, sont moins capables de s'aider eux-mêmes. Il doit aussi empêcher l'exploitation des individus et des groupes par les éléments les plus puissants de la société. Le gouvernement doit agir dans un contexte national mais, dans sa propre régie, s'appliquer à lui-même les mêmes principes.

Contraintes à la liberté

A première vue, le Canada est un des pays les plus démocratiques et les plus libres du monde. Il jouit d'une prospérité relative, possède une Déclaration des droits et une Charte des libertés individuelles, ainsi que des institutions démocratiques assurant à la majorité des Canadiens la sécurité financière et la stabilité politique nécessaires à la réalisation des ambitions et des objectifs individuels.

Mais, pour une importante minorité, il n'en va pas toujours ainsi. Pour bien des raisons, notre système et nos institutions leur offrent moins de chances, placent des obstacles sur leur route ou limitent leurs possibilités d'atteindre un standard de vie adéquat:

- de plus en plus de personnes âgées vivent sous le seuil de la pauvreté;
- de nombreux Canadiens sont forcés de vivre dans des logis inadéquats;
- les femmes sont moins bien payées que les hommes, restent au bas de l'échelle des salaires et occupent moins de fonctions hautement rémunérées;
- les autochtones sont empêchés de poursuivre leurs objectifs et maintenus dans une pénible dépendance à l'égard de l'État;
- les préjugés sociaux constituent des barrières à l'accession au progrès économique;
- l'inflation mine la sécurité économique des groupes à faible revenu;
- les politiques sociales souffrent de sérieuses déficiences administratives;
- les chevauchements juridiques, des lois trop nombreuses et des pratiques désuètes font obstacle à une application équitable du système judiciaire.

La liberté individuelle s'accommode mal de l'omniprésence étatique. La complexité des rouages administratifs de l'État; le secret dont il s'entoure, son défaut de rendre compte permettent difficilement aux citoyens de comprendre les exigences gouvernementales ou de s'y conformer, surtout lorqu'elles viennent en conflit avec les droits individuels.

Même si ces problèmes ne sont pas le fait de tous les Canadiens, ceux qu'ils concernent s'en préoccupent de plus en plus. Le gouvernement PC était convaincu qu'il pouvait remédier à la situation en prenant de nouvelles initiatives politiques et en modifiant ses propres pratiques administratives.

Le ministre de la Santé et du Bien-Etre David Crombie a personnellement fait enquête sur des problèmes de santé découlant de la pollution à la Réserve indienne de St. Regis.

Obstacles éliminés

"Notre engagement est basé sur trois principes fondamentaux. Le premier est de soutenir l'égalité et l'indépendance au sein de la société. Le second est de présenter des lois, des politiques et des programmes propres à augmenter la sécurité individuelle et sociale. Le troisième est de reconnaître et de récompenser les fruits du travail".
(Le très honorable Joe Clark, le 28 janvier 1980)

Aux yeux des gens, l'obstacle le plus apparent à la liberté individuelle est l'appareil gouvernemental lui-même. Plus le gouvernement s'immisce et réglemente, moins le citoyen est libre d'agir comme il lui plaît. Plus le gouvernement s'éloigne des gens, moins les citoyens sont en mesure de l'influencer ou de modifier son comportement.

La loi sur la liberté de l'information, les consultations fréquentes, la révision des règlements et des pratiques paperassières, un contrôle parlementaire plus strict et le changement dans les attitudes des ministres, tout cela visait à rapprocher le gouvernement du peuple. Un public mieux informé et une supervision plus attentive des activités gouvernementales établiraient un nouveau mode de relations entre le gouvernement et la population.

Les ministres prouvèrent personnellement leur désir de transiger directement avec les groupes concernés afin de trouver des solutions rapides aux problèmes difficiles:

- le ministre de la Santé et du Bien-être social David Crombie se rendit en personne à la réserve indienne de St-Régis pour y régler un problème de pollution et de santé;
- le ministre de l'Immigration Ron Atkey rencontra les groupes concernés afin de discuter des accusations de discrimination raciale proférées contre ses fonctionnaires;
- le ministre des Postes John Fraser s'entretint avec les représentants du travail et de l'administration pour discuter des changements à apporter dans l'exploitation du service postal;
- le ministre du Multiculturalisme Steve Paproski rencontra la presse ethnique afin de régler le problème de la publicité gouvernementale;
- le ministre du Travail Lincoln Alexander intervint auprès des syndiqués pour régler des conflits sans recourir à des lois d'exception.

Lors de la première rencontre que sa fédération ait jamais eut avec un premier ministre du Canada, un chef indien du Nouveau-Brunswick décrit l'esprit dont s'inspirait la nouvelle administration du Premier ministre Clark: "**Il y a dix ans nous ne pouvions même pas rencontrer un agent des Indiens, aujourd'hui, nous nous entretenons avec le Premier ministre du pays**".

Le contrôle dans l'usage des numéros d'assurance sociale, la réduction de la paperasserie imposée aux petites entreprises, la révision des règlements, l'élimination du chevauchement entre les ministères de la Justice et de la Consommation constituaient des éléments du **programme visant à éliminer les pratiques gouvernementales inutiles ou restrictives**.

Sur la scène internationale, le gouvernement Clark se fit immédiatement connaître pour son **appui à la cause des droits fondamentaux**. Le ministre des Affaires extérieures Flora MacDonald s'est taillée à une renommée internationale par ses efforts pour promouvoir les droits humains. Aux Nations unies, elle suggéra de créer le poste de sous-secrétaire général aux droits fondamentaux afin d'approfondir l'action de l'organisme dans ce domaine. Elle offrit de permettre à l'O.N.U. d'enquêter au Canada sur toute accusation de violation volontaire des droits humains qui serait portée contre notre pays.

D'importantes initiatives furent prises pour assurer **plus d'égalité aux femmes au sein de l'administration et ailleurs**:

- dans les Forces armées, le rôle des femmes fut étendu;
- malgré les restrictions, le budget du Coordonnateur et celui du Conseil consultatif de la situation de la femme furent augmentés;

Le ministre des Affaires extérieures Flora MacDonald s'est acquis une réputation internationale pour ses efforts en faveur des droits de la personne. Au cours d'une visite au Cameroun, elle rencontre le cardinal Paul-Emile Léger.

Des représentants de l'employeur et des employés ont entamé des discussions avec le ministre des Postes John Fraser, que l'on voit ici en visite au bureau de poste d'Ottawa. Au cours du mandat du gouvernement PC, il n'y eut aucune interruption du service postal, un sujet de satisfaction pour chaque citoyen.

- la contribution des femmes aux petites entreprises industrielles et agricoles fut officiellement reconnue et des modifications furent en conséquence apportées aux lois fiscales;
- un comité fut créé afin d'émettre des directives pour éliminer les pratiques discriminatoires pour les femmes dans les média électroniques;
- les programmes d'action positive au sein du gouvernement furent évalués dans le but d'améliorer le rendement de l'administration dans ce secteur;
- des modifications furent proposées au Code criminel afin d'accroître la protection accordée aux femmes et d'abolir les pratiques discriminatoires;
- les allocations sociales continuèrent d'être versées aux épouses des bénéficiaires masculins prématurément décédés.

Toutes ces décisions manifestaient la volonté du nouveau gouvernement d'améliorer les chances des femmes de concurrencer les hommes et de parvenir à l'égalité avec eux. Le gouvernement se rendait compte cependant qu'on n'y parviendrait que par l'acceptation volontaire et le soutien actif des principes en cause.

Les modifications aux politiques et aux pratiques du ministère des Affaires indiennes furent tout aussi importantes. La participation promise des autochtones aux discussions constitutionnelles avait à la fois une valeur symbolique et pratique pour reconnaître la place de ces citoyens dans la société canadienne:

- les conseils de bandes obtinrent un contrôle accru sur leur propre développement économique et social;
- un négociateur des revendications territoriales fut désigné afin de conclure des accords dans les différentes régions du pays;
- les groupes d'autochtones participèrent activement aux discussions sur les modifications à la loi sur les Indiens afin d'y éliminer les clauses discriminatoires à l'égard des femmes;
- un nouveau plan quinquennal fut lancé en vue d'aider les femmes autochtones;
- le système des soins de santé aux autochtones fut maintenu en attendant l'élaboration d'un programme plus compréhensif.

La majeure partie des ressources du gouvernement est investie dans les programmes sociaux, soit à cause d'initiatives directes du fédéral soit par suite des paiements de transfert fédéraux aux provinces. Le nouveau gouvernement entendait mettre plus d'ordre dans ce domaine grâce à la création d'un ministère d'État aux Programmes sociaux. De plus, **le financement de tous les programmes sociaux** fut regroupé dans une seule "enveloppe" financière de façon à mieux contrôler les dépenses et à mieux respecter les priorités. L'évaluation des programmes sociaux existants ne tarda pas:

- le juge Emmett Hall présida une commission chargée d'examiner le programme national des soins de santé en vue d'en assurer l'accessibilité;
- le programme d'assurance-chômage devait être révisé et complètement réorganisé;
- une commission parlementaire fit enquête sur les besoins des handicapés mentaux et physiques;
- on entreprit une revue poussée des institutions de réhabilitation en vue d'examiner les programmes de développement de l'expertise et d'occasions d'embauche.

Le Gouvernement PC a donné l'exemple dans ses efforts pour assurer l'égalité des femmes au Canada. Le ministre de la Défense Allan McKinnon, par exemple, a élargi le rôle des femmes au sein des Forces Armées.

Le programme PC de déductibilité de l'intérêt hypothécaire et de la taxe foncière visait à faire de la propriété d'une maison autre chose qu'un simple rêve pour un plus grand nombre de Canadiens que jamais.

Les bénéfices du programme de crédit d'impôt hypothécaire

	Crédit d'impôt hypothécaire	Crédit d'impôt foncier	Total
1979	$ 312.50	$ 62.50	$ 375.00
1980	625.00	125.00	750.00
1981	937.50	187.00	1,125.00
1982	1,250.00	250.00	1,500.00

But: alléger le coût d'achat et d'entretien d'une maison, stimuler l'importante industrie de la construction largement contrôlée par des intérêts canadiens, créer des emplois dans cette industrie.

L'augmentation rapide du coût de l'habitation, en raison des conditions du marché et des taux d'intérêt, exerçait une influence sérieuse sur la capacité des groupes à faible et moyen revenu de se loger adéquatement. Pour faire face à ce problème:

- un crédit d'impôt hypothécaire permettrait de réduire le taux mensuel des remboursements;
- un crédit d'impôt foncier permettrait de diminuer le fardeau de l'impôt foncier, un facteur affectant la capacité des citoyens de conserver leur maison;
- des allocations de logement pour les gens à faible revenu et les locataires âgés firent l'objet de discussions avec les autorités provinciales.

Pour favoriser l'éclosion d'une culture canadienne et maintenir sa diversité en aidant financièrement les groupes ethniques, les artistes, les écrivains et les citoyens ordinaires, on entreprit **une revue exhaustive des politiques culturelles du gouvernement**. Un comité consultatif fut désigné par le secrétaire d'État David MacDonald et fut chargé de soumettre un projet de Livre bleu représentant les attitudes et les recommandations des groupes culturels du pays.

Une nouvelle politique de l'édition fut annoncée pour encourager et soutenir l'industrie canadienne du livre. Les ministres fédéraux et provinciaux se réunirent pour discuter des moyens d'encourager et de diversifier le financement de la vie artistique par le secteur privé. Le Conseil consultatif canadien sur le multiculturalisme fut remanié et ses membres furent choisis après consultation des leaders des communautés et des organisations ethniques.

Pour accroître la souplesse du système juridique canadien, pour en faciliter l'accès et pour corriger des pratiques discriminatoires évidentes, le ministre de la Justice Jacques Flynn **s'entendit avec les provinces pour éliminer les chevauchements de compétence et les situations légales conflictuelles**. Les procédures relatives au divorce et à la garde des enfants, de même que la législation concernant les jeunes délinquants, furent réévaluées et, parce que divers groupes s'en préoccupaient, la nouvelle loi sur le contrôle des armes à feu fut déférée à une commission parlementaire pour plus ample étude.

Un bon commencement

Etant donné les problèmes économiques et les restrictions financières qui réduisaient la possibilité de prendre de nouvelles mesures, on peut dire que le gouvernement Clark fit un impressionnant début à la fois pour favoriser les initiatives individuelles et éliminer les obstacles institutionnels. Des directives politiques claires furent émises, d'importantes révisions entreprises, les contrôles et la coordination améliorés et les activités gouvernementales ramenées aux objectifs établis.

Le secrétaire d'Etat David MacDonald s'est personnellement intéressé à l'établissement d'une nouvelle politique de l'édition visant à encourager et à soutenir l'industrie canadienne du livre.

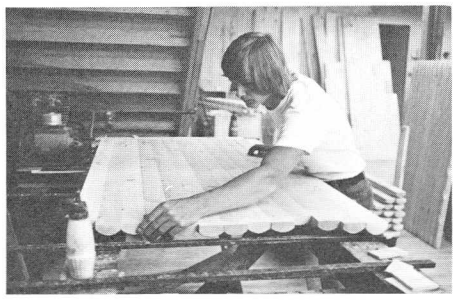

Le gouvernement PC a élaboré plusieurs programmes afin d'encourager l'industrie de la construction et faire face au problème de la hausse vertigineuse du coût de l'habitation, spécialement pour les gens à faibles et moyens revenus.

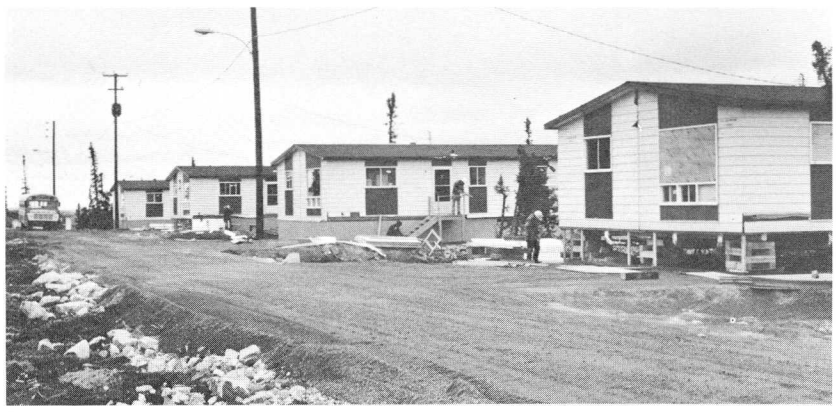

DIALOGUER AVEC LES CANADIENS

"Pour unir le pays, nous nous y sommes pris tout autrement: notre méthode fut de susciter un sentiment d'appartenance au Canada en insistant sur les choses que, comme peuple, nous pouvions accomplir ensemble.

En fait, c'est de cette façon que, traditionnellement, notre pays a été bâti. Car notre histoire en est une d'action positive: bâtir des voies ferrées, bâtir des voies maritimes, bâtir des pipelines, bâtir des fermes, des villes, des familles et bâtir l'histoire. Notre littérature, notre cinéma, notre art procèdent par des développements dramatiques mais nous demeurons un peuple dont les citoyens sont mieux connus pour ce qu'ils font que pour ce qu'ils disent.

Et nous avons fait beaucoup en tant que Canadiens unis dans l'action — notre histoire militaire est glorieuse et nous avons une réputation enviable dans le domaine du développement international. Nous avons inventé de nouvelles technologies, créé de nouvelles richesses, peuplé la moitié d'un continent malgré de durs hivers, une nature revêche et d'incroyables difficultés.

Notre défi, maintenant, c'est de transformer notre population en une grande famille pour tous les nôtres".

Le très honorable Joe Clark
High River, (Alberta)
Juin 1980

Pour le Parti PC, la force d'un pays réside dans la possibilité pour ses citoyens d'en arriver à un consensus à la fois sur la façon de régler les problèmes et sur la définition des objectifs collectifs. L'unité nationale et le succès ne peuvent exister que si les Canadiens dans toutes les parties du pays, voient et sentent qu'ils sont équitablement traités et ont voix au chapitre pour déterminer le cours des événements.

Le Parti PC a toujours cru que le leadership national ne consiste pas tant à dire au peuple ce qu'il doit faire, qu'à aider celui-ci à définir ses objectifs et à réaliser un consensus autour de ces derniers.

Tensions et méfiances

La dernière décennie a été marquée au Canada par une augmentation notoire des tensions nationales — tensions qui menacent l'unité du pays. Les divisions entre francophones et anglophones, entre les diverses régions, entre le monde des affaires et celui du travail, entre les gouvernements fédéral et provinciaux ont affaibli la volonté de coopération des Canadiens. Elles ont virtuellement détruit la notion de "partnership" et ont ramené le dialogue national au niveau des chicanes mesquines et des querelles de mots, niveau où se complaisait le gouvernement libéral.

En dépit des causes objectives de ces tensions (disparités économiques, différences culturelles), le comportement du gouvernement fédéral tendait à les alimenter plutôt qu'à les atténuer, et à faire de celui-ci un autre combattant dans la guerre verbale qui se déroulait. Le fédéral n'exerçait plus son rôle d'arbitre, trop occupé qu'il était à se défendre lui-même et à protéger ses propres intérêts.

Le gouvernement fédéral se comportait aussi comme s'il était le seul qui comptait et comme si les autres gouvernements et leurs intérêts devaient lui être subordonnés.

Désireux de trouver un consensus grâce à la coopération, le Premier Ministre Clark convoque une conférence fédérale-provinciale.

"On nous a répété à satiété que l'attitude des politiciens et des fonctionnaires fédéraux à l'égard de leurs homologues provinciaux était celle de supérieurs à subalternes. Nous ne pouvons nous empêcher de penser qu'il s'agit là d'une cause importante de conflits entre les gouvernements".

"Je ne sais pas si je dis cela parce que je le crois ou parce que, simplement, j'aime à importuner les gens"

Linda Griffiths,
dans le personnage de Pierre,
dans son monologue "Maggie and Pierre"

Ce sentiment de supériorité s'est fait sentir, de maintes façons, au niveau des gouvernements provinciaux et des autres groupes d'intérêts légitimes:

- par le truchement de subventions et de programmes fédéraux et de l'invasion fédérale dans les compétences provinciales;
- par le manque de représentation provinciale ou régionale dans les organismes fédéraux ayant un impact politique important;
- par des menaces d'une action fédérale unilatérale lorsque les provinces demandaient à être adéquatement consultées.

La croissance politique des provinces, le développement des intérêts régionaux, la permanence des disparités régionales et la confusion dans les compétences ont fait éclater aux yeux, de réelles faiblesses dans les structures constitutionnelles du pays. Au moment où une virtuelle unanimité est requise pour définir les objectifs et procéder à des ajustements, le climat politique n'a jamais été aussi hostile. De profonds antagonismes et des confrontations personnelles ont sérieusement empêché des discussions pourtant nécessaires.

Le gouvernement Clark était profondément inquiet de la détérioration des relations fédérales-provinciales, du manque de confiance dans les institutions fédérales et du déclin d'une volonté nationale. Il était décidé à assurer un nouveau leadership, à apporter des attitudes nouvelles au niveau fédéral et à développer des mécanismes adéquats afin de réconcilier les intérêts régionaux et nationaux.

"Il faut se rendre compte que le gouvernement fédéral n'est pas en mesure, comme il le devrait, de diriger l'économie du pays, de surmonter les disparités régionales et de mettre en oeuvre d'importantes politiques nationales. Il s'est produit un sérieux déséquilibre fiscal, non seulement entre les provinces, mais aussi entre les niveaux fédéral et provincial de gouvernement. Il existe à cela plusieurs raisons, dont la plupart remontent à dix ans ou plus. La répartition inégale des sources de revenus entre les provinces en est la plus récente et la plus dramatique démonstration. Récemment, le Conseil économique du Canada nous rappelait, que même sans changements dans les arrangements constitutionnels entre le fédéral et les provinces, et même sans les augmentations provenant du pétrole et du gaz naturel, l'équilibre fiscal fédéral-provincial et les mécanismes de l'État requièrent de toute urgence un profond réexamen."

"En tant que gouvernement national, nous sommes disposés à entreprendre une enquête selon les termes de la Commission Rowell-Sirois ou, en coopération avec les provinces, à procéder à une étude conjointe de ce problème."
(Le très honorable Joe Clark, décembre 1979)

Pour le Parti PC, le leadership national ne consiste pas à dire aux gens quoi faire mais bien plutôt à aider le peuple à articuler ses objectifs et ensuite à respecter ce consensus.

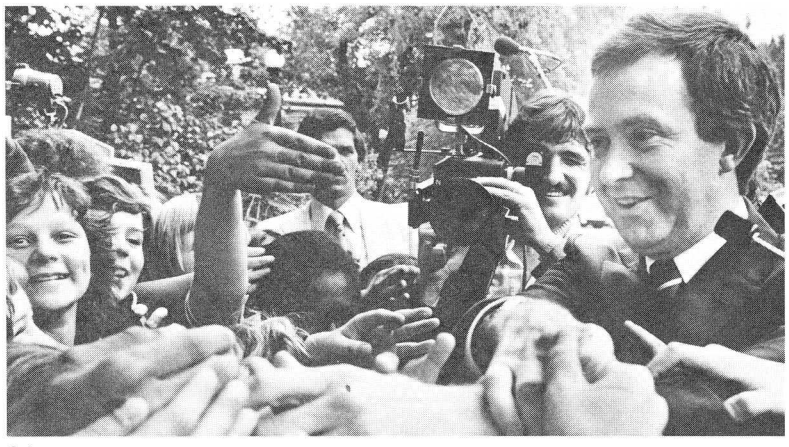

Vers un consensus national

"L'unité nationale ne se commande pas. Il faut pourtant unir ce pays et, pour ce faire, il nous faut rétablir une base de confiance mutuelle, définir des objectifs qui émergent de la collectivité canadienne plutôt que des objectifs qui lui sont imposés. . . ."
(Le très honorable Joe Clark, à la Chambre des communes)

Dès le début, le gouvernement Clark entreprit d'agir conformément aux principes établis à la Conférence de Kingston, en septembre 1977. Ces principes prévoyaient:

- des changements d'attitudes afin d'établir une coopération politique nécessaire entre les gouvernements fédéral et provinciaux;
- le contrôle des activités fédérales pour éviter les chevauchements de compétence;
- la participation des provinces et des régions dans les organismes administratifs fédéraux et dans les décisions politiques nationales;
- des consultations plus efficaces dans les secteurs des politiques fiscales et économiques.

Le Premier ministre Clark ne perdit pas de temps à faire connaître **les changements d'attitudes du gouvernement fédéral**. Les ministres furent avisés de ne pas instituer de politiques affectant une province sans au préalable consulter celle-ci. Il répéta son intention de résoudre le problème de la compétence sur les ressources minières sous-marines et promit plus d'ouverture et de consultation dans son approche aux problèmes nationaux. Plusieurs questions importantes furent abordées au cours de conférences fédérales-provinciales:

- conférence sur le prix de l'énergie à Ottawa en novembre;
- visites personnelles du Premier ministre à ses homologues provinciaux pour discuter des propositions fédérales sur une base individuelle;
- conférence des procureurs généraux pour discuter des amendements au Code criminel et de la question de la garde des enfants;
- conférence des ministres du Développement social pour examiner le problème du programme des soins de santé;
- conférence des ministres de la Culture sur le problème du financement des activités artistiques;
- conférence des ministres des Communications sur la question du partage des compétences.

Les nouveaux ministres passèrent l'été et l'automne à voyager à travers le Canada pour y rencontrer leurs homologues provinciaux et poser les bases d'un dialogue continu entre le fédéral et les provinces, et développer ainsi un consensus. Le développement économique, le prix de l'énergie, les affaires indiennes, le développement du grand Nord, les problèmes de la consommation, la justice et la préparation du budget Crosbie firent l'objet des discussions entre les deux ordres de gouvernement.

Dans quelques domaines, des progrès réels furent enregistrés. Le Premier ministre annonça que le fédéral ne contesterait pas la compétence des provinces sur les ressources minières du sous-sol marin. Celles-ci seraient mises sur le même pied que les ressources du sous-sol terrestre. Le gouvernement fédéral se retira du champ des loteries, respectant ainsi l'engagement pris lors de l'établissement de la loterie lancée pour financer les Jeux olympiques de 1976.

L'approche fédérale au débat sur l'unité nationale connut un changement radical. Le projet d'un référendum fédéral pour contrer le référendum projeté au Québec fut abandonné. Le gouvernement concentra plutôt ses efforts à démontrer un changement de comportement ainsi qu'à tempérer le climat émotif qui, depuis des années, avait caractérisé les relations fédérales-provinciales en général, et tout particulièrement les relations entre Ottawa et Québec.

"Notre pays n'en est pas un que les gouvernements ont besoin de construire. Ce sont les Canadiens qui bâtissent le Canada. Tout ce que le gouvernement doit faire, c'est d'unir les bâtisseurs — de créer le sentiment d'une collectivité canadienne commune. . . .

Cette unité ne peut pas être imposée. On ne force pas les gens à s'unir par des lois. Mais ces derniers peuvent être encouragés en insistant sur leurs intérêts communs, en fixant des objectifs nationaux, en agissant pour unir les Canadiens et non pour les diviser".

Le très honorable Joe Clark, mai 1980

"Quatre-vingt-dix pour cent des problèmes qui nous confrontent ne résultent pas des dispositions de la constitution mais du comportement de ceux qui conduisent le navire. Il est plus important de faire fonctionner le fédéralisme que de le modifier."
(Le professeur Paul Fox)

Les politiques sociales, économiques et administratives révélaient également **une tendance à plus de coopération**. Les nominations aux agences et commissions fédérales furent faites en étroite consultation avec les intérêts provinciaux et régionaux. On consulta les groupes intéressés avant tout changement majeur aux politiques nationales. Les secteurs de l'activité fédérale intéressant au plus haut point les provinces et les régions firent l'objet de révisions importantes (programme de conversion au système métrique, opérations de l'Agence d'examen de l'investissement étranger et Statistique Canada).

Même si les discussions d'ordre constitutionnel furent interrompues par la campagne électorale, le nouveau gouvernement avait commencé d'agir dans certains domaines d'intérêt provincial. Le groupe d'étude examinant la question de la déréglementation se préoccupa de ses conséquences sur les compétences provinciales. Le problème du partage des revenus entre le fédéral et les provinces fut examiné de près. D'importants progrès furent enregistrés en vue d'une entente entre les provinces sur une politique des prix énergétiques. Enfin, le sénateur Arthur Tremblay fut désigné par le Premier ministre pour examiner la position du fédéral en regard de la réforme constitutionnelle et pour soumettre de nouvelles propositions à être discutées avec les autorités provinciales.

Fédéral plutôt que central

Toute l'activité du nouveau gouvernement visait à détourner Ottawa de son comportement centralisateur pour adopter une attitude plus résolument fédérale. La différence est importante. Un gouvernement centraliste, qui considérait les autres comme lui étant subordonnés, serait remplacé par un gouvernement fédéral jugeant que son rôle était plutôt de représenter la diversité et la richesse de toutes les composantes du pays. Dans ce nouveau fédéralisme, l'autorité proviendrait aussi bien des dispositions de la constitution que de l'engagement des provinces, des régions, des intérêts et des individus à partager des buts communs et un objectif national. L'importance attachée par le gouvernement au consensus, aux accords et à la discussion contribua énormément à atténuer les tensions nationales, à susciter une plus grande coopération et à renouveler le sentiment de confiance à l'endroit du gouvernement fédéral.

"Depuis que Charles Joseph Clark est devenu Premier ministre, il y a un peu plus de quatre mois, il a tranquillement réussi à imposer ses vues sur le Canada. Il a concentré ses efforts à promouvoir l'entente, la coopération, la confiance et le consensus comme méthodes de gouvernement."
(Le New York Times, octobre 1979)

"Le gouvernement a appliqué toute l'énergie et la détermination dont il dispose à la révision et au rapatriement de l'A.A.B.N. Mais toute sa démarche a été remise en cause par suite de délais irréalistes et des propres tactiques de confrontation du gouvernement dans ses pourparlers avec les provinces".

Financial Times
28 juillet 1980

BÂTIR UN AVENIR MEILLEUR

"Nous avons amorcé toute une gamme de changements profonds en ce pays, non seulement en regard de politiques particulières mais aussi en regard de l'attitude de notre gouvernement à l'endroit du peuple du Canada et de l'avenir de notre nation".
(Le très honorable Joe Clark)

Au cours de la campagne électorale de 1979, le Parti progressiste-conservateur soutint, comme thème, la nécessité de changements profonds à la fois dans le style de gouvernement et dans l'orientation à donner au pays. Nous avons gagné cette élection et, même si nous avons été gênés par notre position minoritaire au Parlement, nous avons accepté notre mandat de gouverner de façon effective et responsable, et de nous attaquer aux vrais problèmes confrontant le pays.

En sept mois de pouvoir, le gouvernement Clark fit un début impressionnant, mettant en œuvre des idées nouvelles, une énergie nouvelle et des principes nouveaux afin de bâtir un avenir meilleur pour le Canada.

Réforme parlementaire: Des changements institutionnels ont été proposés et de nouvelles attitudes adoptées afin d'accroître l'efficacité du Parlement.

Efficacité administrative: L'imputabilité financière a été améliorée, et des mesures adoptées pour éliminer le gaspillage, stopper la croissance de l'administration et modifier le rôle du gouvernement.

Responsabilité fiscale: Un premier geste fut posé pour réduire le déficit fédéral par d'immédiates mesures d'économie et par une planification à long terme.

Autosuffisance énergétique: Une stratégie énergétique globale fut mise en œuvre afin d'assurer qu'en 1990 tous les besoins énergétiques du Canada seraient satisfaits à partir de sources domestiques d'approvisionnements.

Planification économique: Une nouvelle stratégie de développement fut élaborée en vue de créer de nouveaux emplois, d'augmenter les investissements et la productivité, et d'encourager l'initiative privée.

Liberté individuelle: Des politiques de liberté de l'information et de déréglementation, le soutien du secteur du volontariat, de nouvelles politiques sociales, un engagement envers l'égalité des chances, faisaient partie d'un effort global pour donner plus d'importance aux citoyens canadiens.

Coopération fédérale-provinciale: Les autres niveaux de gouvernement furent approchés dans un climat de plus grande coopération, des discussions ouvertes et franches ont été entreprises et des progrès enregistrés vers un nouveau consensus.

Fondamentalement, le Parti PC s'est efforcé de mieux équilibrer le rôle du gouvernement et celui du citoyen.

Assurer la prospérité des particuliers et du pays dans les années 80 ne sera possible que si tous les gouvernements, et le public en général, coopèrent comme de véritables partenaires, en assumant la responsabilité conjointe des changements nécessaires et des nouvelles orientations. Une constitution nouvelle, l'autosuffisance énergétique, la croissance économique et l'unité nationale ne seront des réalités que si un tel partnership est mis en œuvre.

Pour les prochaines années, la tâche du Parti progressiste-conservateur sera de lutter vigoureusement pour maintenir les principes et défendre les initiatives mis en œuvre quand il a pris le pouvoir. Il faut obliger le gouvernement actuel à répondre de ses activités et de nos dépenses au Parlement, le forcer à faire face à nos problèmes et à susciter un consensus national sur l'avenir de notre pays. **"Un avenir attend la population de notre pays, un avenir économique, un avenir social, une liberté de trouver son propre chemin et de vivre sa vie qu'on ne trouve nulle part ailleurs dans le monde. Mais cet avenir nous ne pourrons le réaliser que si nous, comme peuple, et que si nous, comme gouvernement, avons le courage de faire face aux réalités et le courage de prendre les dures décisions qui s'imposent".**
(Le très honorable Joe Clark)

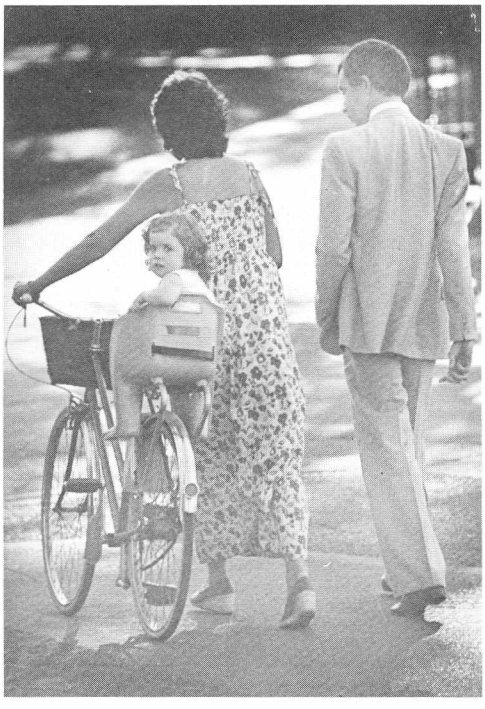

LE CABINET CLARK

JOE CLARK
PREMIER MINISTRE

JACQUES FLYNN
Leader du gouvernement au Sénat
Ministre de la Justice

MARTIAL ASSELIN
Ministre d'État chargé de l'Agence canadienne de développement international

WALTER BAKER
Président du Conseil privé
Ministre du Revenu national

FLORA MACDONALD
Secrétaire d'État aux Affaires extérieures

JAMES McGRATH
Ministre des Pêches et des Océans

ERIK NIELSEN
Ministre des Travaux publics

ALLAN LAWRENCE
Solliciteur général
Ministre des Corporations et de la Consommation

JOHN CROSBIE
Ministre des Finances

DAVID MACDONALD
Secrétaire d'État
Ministre des Communications

LINCOLN ALEXANDER
Ministre du Travail

ROCH LASALLE
Ministre des Approvisionnements et Services

DONALD MAZANKOWSKI
Ministre des Transports
Ministre chargé de l'Office du blé

ELMER MACKAY
Ministre de l'Expansion économique régionale
Ministre chargé de la SCHL

JAKE EPP
Ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien

JOHN FRASER
Ministre de l'Environnement
Ministre des Postes

WILLIAM JARVIS
Ministre d'État aux Relations fédérales-provinciales

ALAN McKINNON
Ministre de la Défense
Ministre des Affaires des anciens combattants

SINCLAIR STEVENS
Président du Conseil du trésor

JOHN WISE
Ministre de l'Agriculture

RON ATKEY
Ministre de l'Emploi et de l'Immigration

RAY HNATYSHYN
Ministre de l'Energie, des Mines et des Ressources

DAVID CROMBIE
Ministre de la Santé nationale et du Bien-être social

ROBERT DE COTRET
Ministre de l'Industrie et du Commerce
Ministre d'État au Développement économique

HEWARD GRAFFTEY
Ministre d'État à la Science et à la Technologie

PERRIN BEATTY
Ministre d'État (Conseil du trésor)

ROBERT HOWIE
Ministre d'État (Transports)

STEVEN PAPROSKI
Ministre d'État au Multiculturalisme
Ministre d'État à la condition physique et au Sport amateur

RONALD HUNTINGTON
Ministre d'État à la Petite entreprise

MICHAEL WILSON
Ministre d'État au Commerce international

Première rangée: de gauche à droite: *John Crosbie, Erik Nielsen, Flora MacDonald, Martial Asselin, Joe Clark, le Gouverneur Général Ed Schryer, Jacques Flynn, Walter Baker, James McGrath, Allan Lawrence, David MacDonald.*
Deuxième rangée: de gauche à droite: *Ron Huntingdon, Ron Atkey, Jake Epp, John Fraser, John Wise, Heward Graftey, Robert Howie, Roch LaSalle, Lincoln Alexander, Don Mazankowski, Steve Paproski, William Jarvis, Allan McKinnon, Elmer Mackay, Perrin Beatty, Sinclair Stevens, Robert de Cotret, David Crombie, Ray Hnatyshyn, Michael Wilson.*

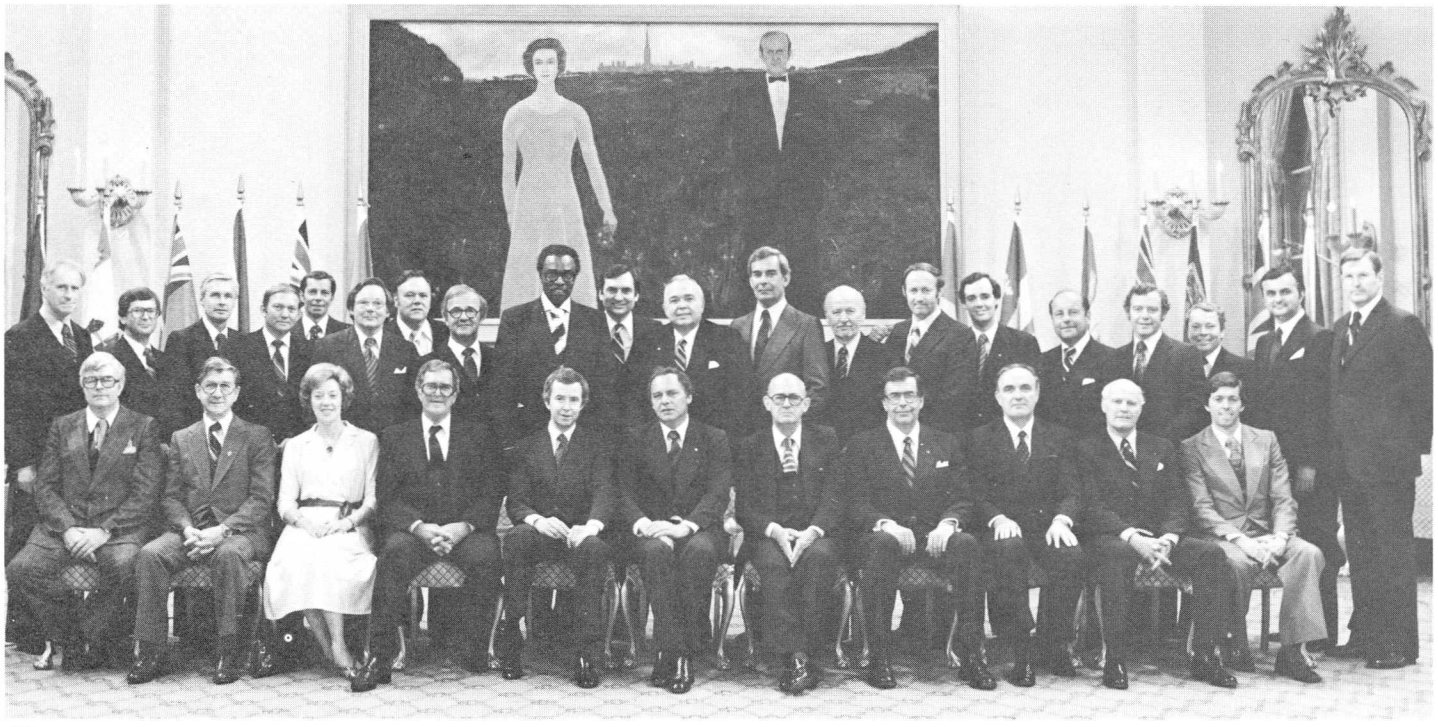

"Voici, pour nous, l'occasion de planifier, de grandir, de construire, non pas seulement pour les années qui viennent mais pour le lointain avenir du Canada. Voici le genre de défi — immense comme le pays lui-même — que nous pouvons relever. Voilà notre tâche. Nous possédons les techniques; nous pouvons, comme peuple, rallier nos volontés. Voici l'occasion — peut-être la meilleure de notre siècle — de tirer profit de notre potentiel, de manifester notre foi dans l'avenir de notre pays — l'occasion de réaliser le Canada indépendant et créateur qui peut être le nôtre. Le Canada le peut. Nous avons dit que nous le pouvons. Vous et moi, nous savons que nous le pouvons. Mettons-nous à l'œuvre".

Le très honorable Joe Clark
décembre 1979

Photos gracieusement fournies par
Ted Grant, Ottawa
Raymond Kao Photography, Vancouver, C.-B.
Miller Services
David Clark, Province Photo
Bruce Scott Studio, Londres, Angleterre
Division de l'Information, Pêches et Océans, Vancouver, C.-B.
Ministère de la Défense Nationale
Office National du Film du Canada
Service photographique de la Presse Canadienne